

document de travail

Septembre 2014 140

La production de connaissances à l'AFD
Enjeux et orientations

ETUDES ET RECHERCHES

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
75012 Paris - France
www.afd.fr

Présenté au Conseil d'administration de l'AFD le 10 juillet 2014, ce document stratégique a été produit dans le cadre d'un travail collectif animé par Alain HENRY et le département de la Recherche.

Directrice de la publication : Anne PAUGAM

Directeur de la rédaction : Alain HENRY

ISSN : 1958-539X

Dépôt légal : 3^e trimestre 2014

Mise en page : Elsa MURAT

Sommaire

	Introduction	5
1.	Enjeux de connaissances	7
1.1	Questions de développement	8
1.2	Un corpus mondial relativement homogène	10
2.	Un ensemble de savoirs produits par l'AFD	14
2.1	Un corpus de savoirs pratiques	14
2.2	Depuis dix ans, une large gamme d'études et de recherches	17
2.3	Des savoirs applicables et cumulatifs	20
3.	Activités, partenariats et produits	23
3.1	Activités et organisation	23
3.2	Partenariats de recherche	26
3.3	Produits réalisés	28
4.	Fédérer la recherche autour de paradigmes innovants	30
4.1	Une recherche pluridisciplinaire et contextualisée	30
4.2	Des axes prioritaires et des thèmes porteurs	32
4.3	Accroître la lisibilité et l'accessibilité	37
	Conclusion	40
	Annexes	41
	Liste des sigles et abréviations	45
	Bibliographie	48

Introduction

L'Agence Française de Développement (AFD) a une double mission de financement du développement durable et de production de connaissances. Le second aspect de cette mission vise à améliorer les stratégies et à apporter des réponses concrètes aux défis de la pauvreté et du développement durable. Cela implique de tirer les leçons de l'expérience, d'anticiper sur les défis à venir, de proposer des solutions innovantes, et de favoriser les échanges entre acteurs et géographies. Cette mission permet à l'AFD de contribuer aux débats internationaux et de participer à l'influence française. Cette production de connaissances s'opère en partenariat systématique avec le monde académique, auquel l'Agence apporte sa connaissance spécifique des questions concrètes de développement et un accès privilégié aux terrains concernés.

Le présent document présente les enjeux et les orientations de l'AFD en matière de production de connaissances pour les cinq prochaines années (2014-2018).

La première partie de ce texte rappelle les principaux défis mondiaux, leur nombre et leur ampleur, et la complexité des questions posées. Simultanément, le corpus de connaissances développé par la communauté internationale demeure relativement homogène et normatif, sous-tendu par quelques principes fondamentaux qui doivent être discutés. La deuxième partie présente un résumé de la production intellectuelle de l'AFD au cours des dix dernières années. L'Agence, du fait notamment

de sa double expérience de financeur de projets et d'opérateur bilatéral de l'aide, développe généralement une vision pragmatique, systémique et contextualisée des stratégies de développement. La production de connaissances de l'AFD a beaucoup gagné en visibilité. Toutefois, ce texte propose de véritables évolutions en faveur d'études et de recherches (i) davantage tournées vers des questions opérationnelles, (ii) garantissant une meilleure lisibilité des apports de connaissances et de leurs applications dans les programmes, (iii) se fondant sur des analyses pluridisciplinaires, mieux contextualisées, faisant le lien entre économie et sociétés, et enfin (iv) contribuant à l'influence de l'aide française dans les débats internationaux. La troisième partie de ce document précise la mise en œuvre de ces orientations, par la création de productions nouvelles, s'éloignant du courant dominant. La production de connaissances de l'AFD doit s'organiser autour de six grands axes. Elle suppose un renforcement des partenariats avec la recherche française pour le développement, ainsi qu'avec la recherche des pays partenaires.

L'AFD améliorera la diffusion et la promotion des connaissances produites auprès des acteurs de l'aide internationale. Elle contribuera à fédérer des recherches fondées sur des paradigmes innovants, apportant des solutions et des connaissances nouvelles en faveur d'un développement durable et solidaire.

1. Enjeux de connaissances

La mondialisation est ambivalente. Elle se traduit par une montée des incertitudes et de la complexité, et par une interdépendance croissante des sociétés. Elle soulève de multiples questions critiques, concernant autant l'équilibre des ressources naturelles que la difficulté à élaborer les règles d'un vivre ensemble.

Si la mondialisation des vingt-cinq dernières années s'est accompagnée de progrès considérables – la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a diminué de moitié, passant de 43 % à 21 % –, force est de constater que l'évolution mondiale est lourde de menaces, ainsi qu'a pu l'illustrer la succession de crises en chaîne – écologiques, financières, économiques, sociales, politiques, sanitaires, alimentaires, etc. Le monde est plus risqué, secoué par des chocs dont la fréquence semble s'accroître. Ces évolutions incitent à revoir nos modes de pensée.

Les enjeux de la transition verte (dont celui du changement climatique), de la croissance des besoins alimentaires, et aussi du creusement de certaines inégalités appellent à imaginer les modèles d'une croissance « autre », dans lesquels l'économie s'accorde mieux à la vision que les sociétés se font d'elles-mêmes (leur idée du « contrat social »). La mondialisation se caractérise plus

par une interdépendance renforcée des sociétés que par l'accroissement des échanges internationaux. La part de ces échanges dans l'économie mondiale est en effet bien plus faible qu'on ne le croit généralement¹. Et d'aucuns considèrent que la transition écologique à venir reposera au moins autant sur les économies régionales que sur le commerce international. L'interdépendance globale se fait toutefois déjà sentir pour l'accès aux ressources stratégiques – énergie, terres rares, information, brevets, etc. Cette évolution s'accompagne d'une vulnérabilité et d'une imprévisibilité croissantes.

Dans ce contexte, la recherche mondiale joue aujourd'hui un rôle critique. Elle porte nécessairement sur un grand nombre de questions, liées autant à la gestion de l'environnement qu'à la lutte contre la pauvreté, visant tant le niveau local que le niveau global. Les acteurs de l'aide et les bailleurs de fonds, quant à eux, sont plus directement concernés par la gestion des politiques publiques, et donc plus par les sciences économiques et sociales que par les sciences naturelles. Toutefois, les connaissances développées à ce jour restent encore trop distantes des réalités locales et sont implicitement sous-tendues par des croyances qui peuvent être questionnées.

¹ Selon Ghemawat (2011), les appels téléphoniques internationaux ne représentent que 2 % de l'ensemble des appels, les immigrants de première génération ne représentent que 3 % de la population mondiale, tandis que les exportations ne pèsent que pour 20 % de l'économie mondiale.

1.1 Questions de développement

La question centrale d'un développement durable et partagé peut se résumer ainsi : *comment réduire la grande pauvreté et permettre aux classes moyennes des sociétés émergentes d'accéder à un meilleur bien-être, tout en préservant la planète d'une consommation destructrice des équilibres naturels... ceci, sous la contrainte d'une croissance démographique prévisible ?*

Nul ne dispose aujourd'hui de la solution à cette équation, qui ne pourra être résolue qu'en prenant en compte la nécessité d'un équilibre des territoires. La question appelle cependant des réponses urgentes que nous pouvons décliner en trois grands ensembles (par commodité, nous distinguerons ceux-ci, mais ils sont étroitement imbriqués).

Un premier groupe de questions porte sur les équilibres des systèmes naturels et la limitation des ressources, qu'il s'agisse de l'impact carbone des activités humaines sur le climat, de la destruction des espèces vivantes, de l'acidité des océans, des pollutions chimiques, de la préservation des terres agricoles, des ressources en eau et en énergie ou de l'aménagement des ensembles urbains². Aujourd'hui, les déchets non recyclés ne cessent de croître. A titre d'exemple, la concentration de particules de plastique dans le Pacifique Nord dépasse celle du plancton. Presqu'un tiers de la production alimentaire mondiale est gaspillé. L'alimentation humaine est l'un des défis critiques à l'échéance 2050. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le niveau des océans devrait monter de cinquante centimètres à un mètre d'ici 2100. Le passage à une économie sobre en CO₂ ne peut plus être reporté. L'« économie verte » – qui n'est pas l'économie actuelle corrigée d'un coefficient de verdissement, mais qui doit reposer sur des choix évalués à long terme – reste à définir, tant par ses modèles d'incitation et d'équilibre que par des nouvelles politiques

sectorielles. Les questions ne sont que très partiellement techniques. Elles appellent surtout de nouvelles formes d'économie et de gouvernance.

*Un second ensemble de questions concerne la vie commune et le futur des sept milliards d'humains (de l'ordre de neuf milliards en 2050). Lévi-Strauss (1971) soulignait le risque que l'explosion démographique fait peser sur le progrès humain, voire sur la survie de l'espèce. La question du vivre ensemble à l'échelle de la planète rencontre des obstacles divers. Un premier enjeu, au niveau local, est d'offrir à chaque être humain un accès aux capacités de base (au sens d'Amartya Sen, i.e. un accès pour tous à la santé, à l'éducation, aux réseaux, etc.), et d'améliorer le bien-être social et économique. Bien que la pauvreté ait sensiblement reculé (sous l'angle du seul indicateur d'un revenu journalier), une grande partie de la population mondiale reste privée d'un accès à un bien-être minimum (faible espérance de vie, manque d'accès aux services de base, absence d'une énergie moderne). Si, durant les dernières décennies, les inégalités se sont réduites entre les pays, *a contrario* elles n'ont cessé de s'accroître au sein des pays³. La grande pauvreté persiste, en particulier dans les pays les moins avancés et en Afrique subsaharienne, et l'un des grands enjeux est la capacité à garantir un filet social minimum et un accès pour tous aux services de base⁴.*

Au niveau mondial, les coordinations nouvelles s'élaborent lentement. L'édiction de règles harmonisées progresse – à l'image du processus de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide –, sans être pourtant à la hauteur des enjeux. Elles nécessiteront que les nations dépassent leurs intérêts légitimes et leurs particularismes au nom des enjeux communs. Cependant, de nouvelles fractures se creusent. Les grands émergents ont été à la fois les acteurs et les

² Cf. Rockström *et al.* (2009).

³ Cf. Giraud (1996) et Bourguignon (2012).

⁴ Cf. Séverino et Ray (2011).

bénéficiaires de la mondialisation, tandis que la croissance de l'Afrique subsaharienne reste fortement polarisée par l'exploitation des secteurs primaires, et l'Europe, dont la croissance est ralentie, est à la recherche de nouvelles ouvertures. Au-delà des aspects économiques, les relations internationales comportent des enjeux politiques lourds : quelles positions la Chine adoptera-t-elle, compte tenu de sa rivalité latente avec les Etats-Unis ? Qu'en sera-t-il aussi, dans dix ans, d'un monde arabe dont les transformations politiques en cours sont traversées par des courants islamiques puissants et divisés entre eux ?

Un autre grand défi tient à l'hétérogénéité culturelle et politique des sociétés. Le modèle des Etats est le seul reconnu par le système international, cependant que les attachements tribaux et communautaires gardent une grande force dans le monde. Simultanément, les droits des individus et des communautés posent question. La diffusion de l'éducation contribue à l'expansion des idéaux « modernes » de démocratie, de liberté d'expression, de réduction des inégalités, d'égalité entre hommes et femmes, d'accès partagés aux biens publics, etc. Paradoxalement, on assiste en même temps à la montée des revendications identitaires et des irrédentismes. Le fait religieux prend une place croissante, indépendamment du niveau économique des pays. Les idéaux « modernes » voient leur universalité contestée⁵ et leur mise en pratique passe par des compromis propres à chaque contexte (d'Iribarne, 2012).

Les défis et les interrogations sont donc nombreux. Leur ampleur est considérable. Les réponses seront à la fois environnementales, sociales (ou plutôt sociétales) et économiques. On estime par exemple que les besoins alimentaires en 2050 pourront être satisfaits sous réserve de solutions non seulement agricoles mais aussi environnementales, institutionnelles et économiques (Guillou et Matheron, 2011). Les questions sur l'environnement et

sur le développement doivent déboucher sur des doctrines unifiées. Ainsi, les accords à venir sur le climat devront s'inscrire à l'intérieur d'un agenda sur le développement.

Enfin, dans ce contexte, les bailleurs et les acteurs de l'aide doivent reconsidérer leur rôle. Le monde actuel n'est plus celui qu'ont connu les architectes de Bretton Woods, tant dans ses aspects politiques, technologiques, monétaires, financiers que commerciaux. En 1990 – année de naissance du Web –, les pays en développement représentaient un cinquième de la croissance mondiale. Désormais, les six économies émergentes représentent la moitié de la croissance mondiale, et la tendance devrait s'accroître. Lorsque, vers 2030, conformément aux prévisions, le revenu moyen chinois atteindra 16 000 USD (en partant aujourd'hui de 4 000 USD), il faudra considérer que le poids actuel de quinze Corée du Sud s'ajoute à l'économie mondiale. Les pays émergents ont démontré leur capacité à produire des solutions qui n'avaient pas été anticipées par les bailleurs. Le paysage de l'aide évolue à vive allure, incluant de nouveaux partenaires : pays émergents, organisations non gouvernementales (ONG), fonds verticaux, fondations, firmes internationales – avec parfois des montants supérieurs à ceux des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans un contexte de renforcement des engagements et de multiplication des acteurs, le rôle des bailleurs traditionnels est de plus en plus remis en question. Les concepts sur lesquels l'aide a été bâtie sont révolus (Premier monde / Tiers monde, Nord / Sud, donateurs / bénéficiaires, pays riches et pauvres, etc. ; cf. Zoellick, 2011). La multilatéralisation des relations internationales brouille les hiérarchies anciennes qui fondaient l'aide.

L'efficacité des bailleurs de fonds est devenue une question centrale. Il leur est demandé d'accroître l'impact des programmes et des politiques publiques qu'ils financent.

⁵ La Déclaration des droits de l'Homme en Islam, adoptée en 1990 par l'Organisation de la coopération islamique auprès des Nations unies, vise à se distinguer de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Nombre de projets qui ont vocation à essaimer dans des politiques publiques en restent encore trop souvent à l'état de « pilotes ». En même temps, la concurrence qui s'est instaurée entre eux crée des phénomènes de mode : des solutions dominent le débat... jusqu'à ce qu'un nouveau mot d'ordre ne remplace le précédent. Les bailleurs doivent s'ouvrir à de nouveaux contributeurs, proposer de nouveaux instruments, être les accompagnateurs des mutations économiques et sociales, apporter une expertise pratique et des capacités d'innovations (économiques, institutionnelles et sociales). La production intellectuelle des bailleurs doit impérativement tirer les leçons de l'expérience – les causes des échecs, celles des succès, et les questions non résolues. Il leur faut analyser les ressorts de l'innovation et du changement : sous quelles conditions peut-on réaliser le changement d'échelle (*scaling up*) ?

Comment faire passer l'innovation de l'état de « pilote » à celui d'une politique généralisée ?

Chaque société doit être productrice de connaissances pour elle-même. Toutes les disciplines scientifiques sont impliquées. Cependant, pour ce qui concerne les bailleurs, la production de connaissances porte prioritairement sur la gestion publique. Ils sont moins concernés par les sciences dures, sauf à veiller à ce que des innovations techniques entrent dans les processus de développement. D'une manière générale, les bailleurs contribuent à la production d'un bien public, constitué de connaissances ouvertes et disponibles pour le développement.

1.2 Un corpus mondial relativement homogène

La production de connaissances pour le développement est devenue indissociable de l'activité des bailleurs de fonds. Elle intervient dans la formulation des politiques publiques, la diffusion de « bonnes pratiques » ou comme outil d'aide à la décision. Elle participe à l'élaboration d'une gouvernance mondiale commune. Initiée au sein des organismes multilatéraux – le premier chef économiste de la Banque mondiale a été nommé en 1972 –, cette activité date d'une dizaine d'années au sein des banques régionales et des bailleurs bilatéraux (Department for International Development [DFID], Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit [GIZ], Agence japonaise de coopération internationale [JICA] et AFD).

Le corpus des connaissances partagé par les bailleurs est abondant et diversifié. Il évolue en permanence. Toutefois, du fait de son origine multilatérale, il conserve une forte visée universelle, reposant sur des définitions normatives et se plaçant à un niveau d'abstraction nécessaire pour

permettre sa validité – ce rôle normatif est revendiqué par l'OCDE et les organismes onusiens. Il se situe souvent à distance du terrain, dans un discours hors-sol et relativement uniforme (Jullien, 2008), nécessitant d'être débattu et complété à partir des réalités particulières. Dans le domaine économique, et malgré l'évolution constante des analyses, le discours dominant des grandes institutions financières donne le sentiment diffus de privilégier l'ouverture des marchés, la dérégulation et les actions compensatoires. Il n'a pas permis d'anticiper les trajectoires de développement réelles. Plusieurs auteurs critiques par rapport au discours économique dominant (*Mainstream* ; cf. Séverino et Ray, *ibid.*) ont montré que les économies émergentes n'avaient pas suivi les modèles annoncés et que l'Etat avait joué partout un rôle déterminant. Mais ils ont moins insisté sur le caractère spécifique de leurs modèles institutionnels et de leurs cultures politiques, comme l'indiquent les illustrations simplifiées suivantes.

La croissance chinoise, sa rapidité et sa capacité à s'auto-réformer interrogent les schémas connus. Elle repose sur un capitalisme d'Etat (les ressources sont contrôlées sous l'autorité du Parti), géré séparément de l'ouverture des marchés de biens et à l'abri des marchés financiers mondiaux. La « voie chinoise » (Aglietta et Bai, 2012) a été conduite par une bureaucratie d'Etat, imprégnée d'une culture de piété familiale et de réseaux d'amitié, qui remonte au plus loin dans l'Empire. Le Parti a gardé son rôle de gardien de l'harmonie (dans un sens proche de la notion d'ordre). La croissance s'est faite selon une voie expérimentale, pragmatique, non projetée à l'avance. L'ouverture contrôlée du marché n'a été conçue que comme un moyen, un choix d'efficacité qui s'adapte à des objectifs sans cesse réajustés.

C'est peu dire que l'Inde apparaît aux antipodes de l'exemple chinois, d'abord en ce qu'elle repose sur une démocratie formelle, ensuite par sa tolérance au désordre, enfin par ses multiples fragmentations ethniques, linguistiques, religieuses, culturelles et régionales. Le décollage des années 1980 a nettement précédé les mesures de libéralisation, lesquelles se sont insérées ensuite, dix ans après, à l'intérieur du cadre existant. Il a été porté par l'ambiguïté des héritiers du socialisme indien, qui ont initié une politique en faveur des grands groupes familiaux (aides au financement, accès privilégiés aux marchés publics, priorités à certaines infrastructures, subordination des syndicats ; cf. Kohli, 2006). La tolérance sociale aux contradictions, l'imaginaire social et la créativité sont autant d'ingrédients qui ont favorisé une politique de croissance prioritairement à la réduction des inégalités (Pattanaik, 2013⁶).

Le Brésil est un exemple encore différent d'intervention de l'Etat, selon une autre représentation de son rôle. La nécessité de construire des coalitions structurelles entre les acteurs nationaux (partis politiques, oligarchie terrienne, patrons privés, entreprises publiques, militaires,

fonctionnaires, syndicalistes, églises, mouvements sociaux) contraint l'Etat fédéral à échafauder des compromis (Bizberg et Théret, 2012), conduisant à un mélange singulier de modèle développementaliste et d'économie libérale – le Brésil a été un des terrains d'application les plus accomplis de la théorie d'import-substitution. D'un côté, l'Etat a soutenu les groupes publics, la banque nationale de développement, la densification de la matrice interindustrielle et l'approfondissement du marché interne ; de l'autre, il a facilité l'investissement privé, la décentralisation effective en faveur des Etats fédérés et des municipalités, et un faible encadrement des banques locales.

On pourrait multiplier les exemples illustrant la diversité des modèles, en comparant par exemple les cas mexicain et argentin, rapprochés à tort pour leurs similarités apparentes (un passé colonial européen, des Etats fédérés à régime présidentiel, des constitutions inspirées des Etats-Unis et de fortes inégalités sociales), alors qu'ils présentent des formes institutionnelles, sociétales et économiques très différentes.

Partout l'Etat a joué un rôle important, mais à chaque fois selon des formes, des représentations et un imaginaire propres à chaque pays. Cependant, le discours économique dominant est caractérisé par des points d'adhérence implicites, comme l'illustre l'édition 2013 du *Rapport sur le développement humain* (Banque mondiale, 2013) : malgré toutes les précautions prises par les auteurs pour respecter la diversité des réalités et éviter le syndrome du « modèle unique pour tous » (*one size for all*), le rapport souligne dans sa conclusion la primauté ultime de la compétition et de la liberté d'entreprise, « *la seule voie pour créer des emplois performants* ». D'autres logiques apparaissent aussi : la nature universelle du droit de propriété occidental (hérité du droit romain) ; la primauté de la compétition, pas tant comme moyen d'affectation optimum des ressources que comme seul juge objectif

⁶ Devdutt Pattanaik est *Chief Belief Officer* de Future Group, grand groupe privé de distribution.

des contributions individuelles ; une méfiance instinctive à l'égard des pouvoirs quels qu'ils soient, tentés par nature de fausser la compétition et de favoriser des comportements improductifs. Selon cette vision, le lien social découle d'une mise en relation des intérêts individuels, à l'image du modèle des philosophies utilitaristes. La « bonne gouvernance » y joue un rôle essentiel, consistant en un strict encadrement des pouvoirs, dès lors que l'on ne peut s'en passer. Cette vision implique un fort rôle moral du groupe – village, ethnie, association, paroisse ou entreprise – comme cadre d'intégration communautaire. On y admet encore l'idée d'une manifestation spontanée du principe « gagnant-gagnant ».

On a là une structure implicite – droit de propriété, primauté de la compétition, aversion à l'encontre du pouvoir, valeurs communautaires – qui sous-tend nombre de travaux en économie du développement. Cette structure dessine une figure de référence. Elle véhicule une vision particulière du rapport au monde et oriente la pensée mondiale à la manière d'un conducteur clandestin (imposant implicitement une *doxa*).

Cette figure de référence ne fournit que des logiques sous-jacentes. Elle peut servir des thèses différentes, voire opposées entre elles. Elle a trouvé à s'incarner naturellement dans le « consensus de Washington », mais elle n'en est pas l'expression. D'autres analyses, nourries par les mêmes logiques, ont prédit que le monde finirait par adopter les institutions anglo-saxonnes (Fukuyama, 1992⁷). Si leur thèse paraît désormais dépassée, l'adhérence à ces logiques demeure intacte. Le précédent président de la Banque mondiale, s'adressant en 2010 à un groupe

d'universitaires⁸ – après avoir souligné que le consensus de Washington n'était plus, que l'expérience des pays émergents impliquait de renoncer à tout « *cadre de réflexion unique et universel* », que lui-même, n'étant pas économiste, il était agnostique à toute théorie et n'était soumis à aucun tabou – notait qu'il existait tout de même des « *principes fondamentaux* » en lesquels on « *pouvait croire* » (il s'agit donc bien d'une croyance plutôt que d'une idéologie) : le droit de propriété ; la nécessité du marché et de la concurrence ; la communauté éducative ; la défaillance des gouvernements... Certains thèmes phares adoptés ces dernières années par la communauté internationale – *participative approach, pro-poor growth, inclusiveness* – apparaissent comme des sortes d'adoucisants, propres à atténuer la dureté sociale de cette vision.

Les sociétés réelles reposent sur des modèles plus divers, renvoyant à des droits de propriété coutumiers ou hybrides, à des représentations particulières de l'Etat, à des figures du lien social (famille, amis...) autres que celle d'une communauté morale, etc. Ces modèles sont d'ailleurs également compatibles avec une grande diversité de pratiques économiques, pouvant inclure des visions libérales. Ils ne contredisent pas nécessairement les politiques économiques des dernières décennies qui ont supprimé de nombreux effets de rente et tonifié l'économie mondiale. Toutefois, ils supposent de s'intéresser de plus près à la cohérence locale des institutions.

Les trajectoires de développement reposent sur des arrangements institutionnels propres à l'histoire et au génie culturel de chaque société. L'Etat, quelles que soient ses faiblesses, supposées ou réelles, incarne une figure propre

⁷ Sous une forme plus élaborée, on trouve une proposition similaire chez Douglass *et al.* (2009).

⁸ Cf. Zoellick (2010) : "Yes, there are some basic principles we can follow: a belief in property rights; contract rights; the use of markets; getting incentives right; the benefits of competition within and across economies; the importance of education; macro-economic stability. [...] I would maintain that a competitive market should be the economy's fundamental mechanism for allocating resources. But there are market failures. There are also government failures - including an inability to correct market failures. There is an important role for good governance, anti-corruption, and the rule of law, and governance will go beyond considerations of simple economic efficiency."

⁹ Dans cet ouvrage fondateur, North ouvre une voie qui permet de saisir la diversité des sociétés, voie qu'il a refermée dans *Violence and Social Orders* (2009), où il consacre la suprématie historique du modèle politique américain.

à l'imaginaire et aux représentations de chaque société. Il est producteur de sens collectif et organise le réseau des institutions – l'ensemble des règles plus ou moins formelles, culturelles, légales ou organisationnelles – qui régissent les interactions politiques, sociales et économiques (North, 1990⁹). Institutions et politiques publiques tendent à réconcilier le contrat social propre à chaque société et les principes de l'efficacité économique (pour traiter, par exemple, la protection des personnes fragiles, le soutien à certaines initiatives, le droit du travail, etc.).

L'élaboration d'un réseau d'institutions qui fait sens – qui a donc une certaine efficacité – est un enjeu central des politiques de développement. Chaque société s'approprie, selon ses propres logiques, les principes et les impulsions qui lui viennent de l'extérieur, en matière par exemple de marchés, de finance ou de technique.

On observe généralement des régularités, transverses aux différents secteurs et domaines de gestion, dans la manière dont s'opère cette appropriation. Lorsque, dans un pays donné, on s'intéresse à ce qui marche (afin de le reproduire) et à ce qui marche moins bien (afin de le corriger), on trouve une unité des représentations locales dans des domaines aussi divers que l'usage des contrats, la gestion, l'évaluation, le droit, jusque dans des aspects généralement considérés comme les plus intangibles

(d'Iribarne, 2013). Cette régularité permet de comprendre la façon dont émergent les spécificités institutionnelles. L'hypothèse d'un modèle propre à chaque société produit par son histoire, fondé sur sa propre vision du contrat social, matérialisé par des institutions et des politiques spécifiques, permet de mieux rendre compte des réalités sociales et économiques de chacune d'elles.

Un des enjeux de la production de connaissances est de faire évoluer le corpus vers des analyses contextualisées, reflétant les diverses réalités, et éclairant les liens entre l'économie, les institutions, les sociétés et les formes concrètes de gouvernance. Une approche contextualisée est d'une plus grande universalité que celle issue d'un modèle de référence unique : elle implique d'appréhender les modèles de développement à l'intérieur de leurs propres logiques sociétales. Ainsi, des travaux empiriques, pouvant souffrir de certaines approximations, mettant en lumière des cohérences locales peuvent avoir plus d'utilité que des recherches d'une grande rigueur apparente, proposant des lois générales à l'ensemble de la planète.

L'AFD, du fait de sa double caractéristique de bailleur opérationnel et bilatéral, sensible à la spécificité des géographies et des populations, a vocation à s'intéresser aux logiques propres à chaque contexte.

2. Un ensemble de savoirs produits par l'AFD

La production de connaissances de l'AFD est un aspect essentiel de sa mission, complémentaire de son activité financière. Les trois objectifs fixés par son dernier plan d'orientation stratégique sont : (i) tirer les leçons de l'expérience (apprendre du passé), (ii) contribuer aux débats sur l'aide par des propositions nouvelles (influencer les idées), et (iii) anticiper sur les évolutions à venir (proposer les solutions futures). Le plan d'orientation définit également quatre axes prioritaires : les trois premiers – environnement et développement, modèles de croissance et cohésion sociale, financement de l'aide – correspondent aux trois ensembles de questions présentés précédemment ; le quatrième axe garantit la contribution de l'AFD aux réflexions sur les Outre-mer français. Le rapport commandé au Professeur Jean-Louis Reiffers (Reiffers et Vincent, 2013) a confirmé la qualité de la

production réalisée à ce jour et la nécessité pour l'AFD de disposer d'une capacité autonome de réflexion. Il montre des voies de progression possible qui passent par la formulation d'une stratégie claire, une ambition d'influence et une meilleure valorisation des publications. Le présent document représente la première formalisation de la stratégie de production de connaissances de l'AFD.

Dans une première partie, nous exposerons les savoirs issus de l'expérience de l'Agence et de ses stratégies sectorielles. Puis, nous présenterons une vue globale des études et recherches produites en son sein au cours des dernières années. Une troisième partie sera consacrée à la question de l'utilisation des résultats, en partant de quelques illustrations.

2.1 Un corpus de savoirs pratiques

L'expérience opérationnelle de l'AFD est l'un de ses atouts en matière de connaissance des mécanismes de développement. Au cours de ses soixante-dix ans d'existence, elle a en effet financé plusieurs centaines de projets dans des dizaines de pays. L'analyse économique des projets, la formulation de stratégies sectorielles et le suivi des situations macroéconomiques constituent le socle des savoirs de l'Agence.

Sur de nombreux thèmes, l'AFD dispose d'une expertise reconnue par ses pairs. Sans exhaustivité et sans ordre particulier, il s'agit de : la lutte contre le réchauffement climatique, le droit foncier, l'agriculture sous couvert végétal (SCV), la gestion durable des forêts, le financement de

la biodiversité, le financement des collectivités locales, la macroéconomie du développement, l'étude des liens entre croissance et capacités institutionnelles, les partenariats public-privé, la microfinance, la formation professionnelle, l'efficacité énergétique, les économies des Outre-mer, les Etats fragiles et en crise, et les migrations. L'AFD soutient une refondation des politiques publiques en faveur d'un développement équilibré et durable. Les connaissances associées à ces thèmes sont autant de « pépites » permettant de faire valoir l'influence intellectuelle française. Toutefois, au-delà des aspects sectoriels, des progrès importants restent à faire de la part des bailleurs en général, pour intégrer une meilleure connaissance des contextes sociétaux et reconnaître aux groupes concernés leur place dans les décisions.

Au cours des dernières années, l'Agence a formalisé ses cadres stratégiques, par secteur, par thématique, par pays ou par région. Chacun de ces documents stratégiques précise la manière dont l'AFD envisage de contribuer aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux biens publics mondiaux (BPM), en présentant les politiques publiques que l'Agence veut promouvoir. Une lecture transversale de ces cadres stratégiques fait apparaître les principes qui caractérisent l'approche de l'AFD, généralement partagés par ses partenaires. L'approche se veut différenciée selon les contextes, selon les secteurs et selon les terrains. Elle est soucieuse d'un équilibre entre territoires et entre groupes sociaux. Elle se veut pragmatique, pérenne et multi-partenaire – associant les secteurs privé, public et associatif.

L'approche se caractérise en particulier par sa vision systémique – qui constitue probablement une originalité française. Elle s'intéresse aux élèves et aux enseignants, et pas seulement aux salles de classe à construire ; elle s'intéresse au malade et à son milieu, et pas seulement à la maladie ; elle s'intéresse aux sociétés rurales et aux paysans, pas seulement aux produits agricoles ; elle s'intéresse aux filières, pas uniquement à la croissance économique etc. En matière d'accès aux soins, l'Agence prend en compte une vision spatiale (maillage territorial des services de santé), là où d'autres ont une approche plus centrée sur les maladies à combattre (sida, tuberculose, paludisme). Pour l'éducation, l'accent est mis sur la qualité de l'enseignement et sur la poursuite de la formation après le primaire. Il porte davantage sur le parcours des élèves que sur la construction d'infrastructures. En matière de formation professionnelle, il s'agit de mettre en relation l'offre produite par les acteurs publics avec les besoins des entreprises et du marché de l'emploi. Concernant l'agriculture paysanne, l'Agence aide à la structuration des filières et à l'organisation des producteurs. Il s'agit d'améliorer leur production, afin d'accroître leurs revenus,

de créer des emplois ruraux, de mieux approvisionner les centres urbains et d'accroître l'autosuffisance alimentaire.

L'approche systémique implique certains principes : l'importance donnée à la régulation, le rôle d'intermédiation des autorités publiques, la volonté d'internaliser au mieux les externalités constatées (pour réduire, par exemple, les imperfections des marchés), la recherche d'innovations institutionnelles et financières. Enfin, l'attention portée aux spécificités des contextes doit passer par une conception des politiques publiques, à l'intérieur des logiques locales.

Force est toutefois de reconnaître le manque de connaissance en profondeur des sociétés par les bailleurs. Leur faible familiarisation avec les groupes qui « reçoivent les projets » (l'expression elle-même pose problème) en limite la portée et la pérennité. Les projets s'arrêtent parfois prématurément ou ne sont pas poursuivis. A titre d'illustration, on estime qu'au Mali, en milieu rural, 35 % des pompes à motricité humaine sont en panne, et qu'en Afrique subsaharienne, le bon fonctionnement des installations hydrauliques éoliennes dépasse rarement 85 % (Douat, 2014). Des logiques projetées de l'extérieur entraînent aussi de fortes déceptions chez les populations qui voient l'aide leur échapper ou, pire, qui subissent parfois une déstructuration de leur tissu économique, social et environnemental (Catarini, à paraître et 2005¹⁰). Les biais des négociations entre administrations locales et bailleurs, le manque d'accompagnement au changement, l'insuffisance des suivis « après projet » limitent le succès des greffes institutionnelles.

Les OMD ont eu le mérite de sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance des besoins fondamentaux insatisfaits en matière de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement, d'énergie, etc. Mais ils ont aussi eu tendance à réduire la question à un problème financier : quel est le manque, quelle est la solution technique abordable et donc, de

¹⁰ Le fait qu'une politique publique échappe aux bénéficiaires initialement visés et profite à des groupes plus aisés n'est pas nouveau et constitue un élément de veille constante de toute politique d'aide (cf. en France les politiques d'aide au logement).

combien a-t-on besoin, en n'omettant pas d'ajouter le coût de la formation ? Une telle approche ne rend pas compte de la tâche à accomplir, qui est d'une autre complexité que celle consistant à installer des robinets ou à distribuer des vaccins. Il s'agit en réalité d'organiser – ou de réorganiser – des filières locales, réunissant des personnels formés et compétents, devant s'accorder sur des règles, des prix, des incitations et des contrôles, afin de constituer un service efficace et viable.

Si le secteur privé joue un rôle important dans les domaines des infrastructures et de la gestion des services de base, la définition de la délégation ne peut émaner que d'une autorité publique. Celle-ci doit fixer le cadre sectoriel, qui prévoit les obligations de service, la répartition des responsabilités et les équilibres financiers. Il lui revient d'en contrôler l'application. L'expérience française montre que, loin d'une solution unique, il existe en ce domaine une variété de solutions. L'AFD appuie une grande diversité de montages, le réalisme imposant d'ajuster les objectifs aux moyens. L'implantation des services de base dans des zones défavorisées (santé et éducation, eau et assainissement, énergie pour tous) nécessite en particulier des démarches participatives. Elle doit aussi prendre en compte les enjeux environnementaux fondamentaux (c'est particulièrement le cas concernant l'utilisation des énergies renouvelables). Les conditions tarifaires doivent permettre un accès universel aux réseaux, tout en incitant à l'efficacité des usages.

La croissance des conurbations est l'une des grandes transformations silencieuses de la planète : la ville accélère les échanges économiques, sociaux et culturels, mais sa densification et sa congestion conduisent aussi à des résultats inverses. Une approche spatiale de la structure urbaine et de ses flux (transports, assainissement, services, énergie, etc.) est donc indispensable. La vague de décentralisation qui s'étend continument à de nombreux pays comporte des enjeux de gestion et nécessite un

accompagnement adapté aux partenaires. L'Agence contribue ainsi au financement des collectivités locales qui n'ont souvent pas accès à d'autres financements publics extérieurs.

Ces mêmes approches intéressent les Outre-mer en tenant compte de leurs singularités géographiques (Caraïbes, Amérique du Sud, Océan indien et Pacifique). Leur insertion économique dans l'environnement régional est l'un des axes d'intervention de l'Agence. Les échanges avec les pays voisins, dont la plupart sont aussi des partenaires de l'AFD, sont un moyen d'aider à un développement conjoint et à la production régionale de biens publics mondiaux (climat, biodiversité, efficacité énergétique, santé).

L'AFD soutient, avec le ministère des Affaires étrangères et le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (GRET), le Comité foncier et développement¹¹, qui réunit des acteurs divers et pluridisciplinaires, en vue de la reconnaissance et de la sécurisation des droits fonciers des populations des pays en développement. Celui-ci appuie l'élaboration et l'application de politiques foncières adaptées à leur contexte, en vue d'un accès à la terre du plus grand nombre et à leur meilleure gestion. Ce comité a fait progresser au niveau international la compréhension de la diversité des droits et la nécessité d'un dialogue multi-acteurs sur les enjeux fonciers. Au cours des quinze dernières années, il a abordé plusieurs questions critiques concernant les politiques et les marchés fonciers, dont les appropriations de terres à grande échelle constituent une forme emblématique.

L'AFD est l'un des rares bailleurs de fonds à avoir une expérience concrète d'appui aux maîtrises d'ouvrage locales. Elle se distingue en effet de la plupart des bailleurs bilatéraux qui gèrent les projets par eux-mêmes et selon leurs procédures (comme le fait, par exemple, l'Union européenne). L'AFD passe en effet systématiquement par les structures et par les procédures de ses partenaires.

¹¹ <http://www.foncier-developpement.fr>

Son approche est comparable à celles des banques multilatérales, encore que celles-ci tendent à imposer leurs procédures et leurs documents. Cet appui de l'Agence au renforcement des maîtrises d'ouvrage locales est en soi une des premières valeurs ajoutées de ses interventions. Simultanément, il lui donne une compréhension concrète des capacités institutionnelles locales.

La recherche de solutions financières et de nouveaux produits est également un domaine d'évolution important. La réduction des barrières au financement du développement est une mission des bailleurs. L'Agence cherche à proposer une large palette de produits adaptés à la demande de ses partenaires. L'objectif n'est pas de sélectionner les bons risques (ce qui est la norme des banques commerciales), mais de proposer des solutions innovantes en matière de couverture des risques. L'analyse des risques est une des

expertises de l'Agence, appelée sans cesse à évoluer (par exemple, pour la prise en compte des risques politiques ou énergétiques). Les bailleurs ont un rôle global de régulation : ils doivent chercher à amplifier les bienfaits de la mondialisation (élargissement des débouchés commerciaux, financement du changement, diffusion des savoirs et des techniques) ; ils essaient d'en limiter les effets néfastes (polarisation des capacités de production, accroissement des inégalités, répartition inégale des emplois et des revenus, destructions environnementales).

Ces connaissances de l'AFD, tirées de son expérience, représentent un capital substantiel, mais non suffisant. L'Agence soutient également des recherches afin d'améliorer sa compréhension du développement, de résoudre des questions restées jusque-là sans réponse, et d'offrir à ses partenaires des solutions plus adaptées.

2.2 Depuis dix ans, une large gamme d'études et de recherches

Durant ces dix dernières années, l'Agence a soutenu et produit de nombreuses études et recherches, qui ont donné lieu à des publications et conférences (cf. *infra*). Il n'est guère possible de résumer chacun de ces travaux et leurs résultats, mais nous pouvons donner un aperçu des travaux récents ou en cours.

Les études et recherches conduites par l'AFD couvrent un champ diversifié, qui fait appel à diverses compétences. On ne doit pas opposer les études, les recherches appliquées et les recherches théoriques : une recherche peut passer alternativement par des étapes empiriques et des phases conceptuelles, qui parfois se confondent. Certaines découvertes purement théoriques peuvent ainsi avoir une grande portée pratique (même en mathématiques¹²) et l'idée de les opposer procède d'une logique sociologique plutôt que d'une réalité scientifique.

Les études soutenues par l'Agence sont donc réparties en quatre axes prioritaires, fixés par le plan d'orientation stratégique : (i) environnement et développement durable, (ii) modèles de croissance et cohésion sociale, (iii) économies ultramarines, (iv) architecture de l'aide et innovations financières (voir, en annexe 1, la synthèse des recherches récentes ou en cours).

- Environnement et développement durable : les enjeux du réchauffement climatique, de la préservation de la biodiversité et d'une transition verte (terme dont le contenu reste à préciser) sont cruciaux. Les responsables publics ont besoin d'une aide à la décision : quels changements structurels faut-il viser prioritairement, selon les pays et selon les secteurs ? Les prix des énergies fossiles ne sont pas un moyen suffisant de régulation. Simultanément, les émissions de CO₂ demeurent supérieures à celles

¹² A l'image de la suite convergente de Newton. ; cf. Cédric Vilani, (2012). *Théorème vivant*, Grasset, 2012.

qui sont jugées acceptables par rapport au plafond de réchauffement climatique. Mais quels types de régulations privilégier et dans quelle amplitude ? Quelles autres incitations faut-il introduire, en termes de revenus ou de création d'emplois, pour inciter à une production accrue de biens environnementaux ?

- Modèles de croissance et cohésion sociale : ce thème regroupe des questions diverses. Comment satisfaire les besoins alimentaires mondiaux à l'horizon de trente ans et permettre de nouveaux équilibres ruraux ? Comment améliorer l'accès à l'éducation, à la formation et accroître les emplois ? Comment comprendre les liens entre gouvernance, capacités institutionnelles et croissance à long terme ? Quels sont les ressorts des dynamiques démographiques et des migrations ? Quels socles de protection sociale construire ? Comment aider à la modernisation des sociétés, à la prise en compte du genre, ou à la compréhension des faits culturels et religieux ? La question de la gouvernance, fréquemment discutée entre bailleurs de fonds, est polymorphe. Elle inclut des réalités diverses de gouvernance économique, financière, territoriale, administrative, juridique ou politique. Gouvernance et développement sont considérés comme liés sans pour autant qu'il y ait de corrélation simple, même s'il paraît évident que des liens existent avec les dynamiques de croissance à long terme. La gouvernance est également considérée comme un point critique pour résoudre le défi alimentaire mondial. Elle est synonyme de bonne gestion publique. Elle domine aussi la gestion des services de base (éducation, santé, etc.). Les défauts de gestion des services et des infrastructures de base sont un obstacle déterminant à la croissance de l'économie formelle, notamment dans les pays moins avancés et en Afrique subsaharienne.
- Economies ultramarines : dans un contexte français de crise économique durable, les Outre-mer doivent trouver de nouveaux modèles qui leur soient propres. Simultanément, ils sont porteurs de dynamiques démographiques, sociales et économiques distinctes

selon les territoires considérés, avec des impacts forts sur les politiques de santé, d'éducation, de logement, d'énergie et d'environnement. Un enjeu central, pour chacun d'eux, est de faire émerger les avantages comparatifs qu'ils pourront faire valoir dans la compétition internationale et dans leur environnement géographique régional.

- Architecture de l'aide et innovations financières : les besoins de financement pour la lutte contre la pauvreté et pour la transition verte sont considérables. L'offre des bailleurs restera insuffisante. Elle ne peut avoir qu'un rôle de catalyseur. Une analyse renouvelée des risques systémiques et des objectifs de développement doit conduire à proposer de nouveaux outils financiers. L'intermédiation par des lignes de crédit bancaires est un moyen de démultiplier les incitations, qui soulève toutefois des questions sur l'attribution des éléments de bonification. L'Agence a également montré la possibilité de concevoir des financements contra-cycliques, dont l'amortissement se règle suivant les fluctuations des marchés. A différents niveaux, l'innovation financière est déterminante pour attirer des investissements nouveaux. Simultanément, il faut également comprendre les changements actuels provoqués par l'entrée de nouveaux intervenants dans le monde de l'aide.

L'évaluation macroéconomique occupe également une place centrale pour l'Agence, tant pour la définition de stratégies de financement que pour la gestion de ses risques. En tant qu'acteur de développement, l'AFD doit en effet fonder ses stratégies sur une analyse des situations et des trajectoires macroéconomiques, éclairant pour chaque pays la composition de ses facteurs de production, ses potentiels de productivité, ses enjeux sectoriels et régionaux, sa position commerciale et financière, l'état de ses finances publiques, ou encore les besoins de financement de son économie. En Méditerranée, par exemple, les faibles gains de productivité des dernières années démontrent d'importants besoins en formation professionnelle, tandis que les efforts déjà réalisés ne semblent pas y avoir

répondu. Au Sahel, le faible accès à une énergie moderne et la dépendance énergétique de certains pays conduisent à renforcer l'outil de production électrique. Dans l'Outre-mer français, les déficits structurels en ressources longues des places bancaires justifient la mise en place d'une offre financière complémentaire.

L'Agence suit elle-même le risque macroéconomique de ses pays d'intervention et la conjoncture mondiale. Elle dispose d'un outil d'évaluation macroéconomique qui lui est propre, adapté à son activité et lui permettant de se forger une opinion indépendante. Elle s'appuie sur son réseau d'agences locales. La méthodologie adoptée décompose l'appréciation du risque en cinq « piliers » – contexte sociopolitique, régime de croissance, système financier et stabilité (banques et marchés financiers), finances publiques et solvabilité, financements externes et solvabilité.

Les récentes crises financières ont montré que les marchés restent imprégnés de croyances, qui mènent les acteurs à tenir des raisonnements semblables et dont on vérifie *a posteriori* le caractère illusoire (Valerian, 2011). Les capacités d'analyse macroéconomique de l'Agence doivent lui permettre de traiter certaines questions critiques de ses géographies d'intervention : quels sont les liens entre croissance et emploi en Méditerranée ? Quels sont les fondamentaux actuels de la croissance dans les pays africains ? Quel est l'impact de l'ancrage monétaire de la zone Franc pour sa compétitivité ? Comment aider à la diversification des exportations dans des pays sensibles à la conjoncture des marchés de matières premières ?

Enfin, la fonction d'évaluation de l'Agence répond à une double obligation, essentielle, de redevabilité et de capitalisation. Toutes deux visent à tirer les leçons de l'expérience et à éclairer les pratiques. L'évaluation se fonde sur un ensemble de règles, conformément aux normes préconisées par l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact. Le processus d'évaluation emprunte une part de sa démarche aux méthodes de

la recherche : revue de littérature, étude empirique de terrain, mesures quantitatives rigoureuses, élaboration d'une théorie de l'action et d'un modèle de compréhension. L'évaluation est une des premières sources d'apprentissage et d'accumulation de connaissances. Elle doit pouvoir éclairer les paradoxes constatés dans les projets et apporter des réponses sur « ce qui marche ». Enfin, elle est une des sources de formulation des questions de recherche, en partant des difficultés observées de façon récurrente.

L'AFD s'est notamment intéressée aux mesures d'impacts par les méthodes expérimentales (assignation aléatoire contrôlée [*Randomized Control Trial*], dite RCT) et quasi expérimentales. L'objectif est de montrer, par une approche rigoureuse, « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas ». Ces méthodes reposent sur la définition d'une situation sans projet – construction d'un groupe dit « contrefactuel » – afin de mesurer les effets strictement attribuables au projet. Ces évaluations d'impact se sont imposées comme un outil de production de connaissances pour les bailleurs de fonds. Elles soulèvent toutefois de vifs débats. Ceux-ci convergent sur la nécessité de mieux identifier l'arborescence des causalités et d'énoncer les conditions de validité des effets, leur caractère contextuel. Ils invitent à mieux articuler approches quantitatives et qualitatives, et à se focaliser sur les points de connaissances incertaines. Le coût élevé de ces études conduit à essayer d'en mutualiser le financement. Toutefois, l'Agence continuera à utiliser ces outils et à renforcer l'approche scientifique de l'évaluation.

La production de données économiques est un besoin essentiel. Elle conditionne la décision économique et la validité des politiques publiques. Elle répond, enfin, à un besoin élémentaire de la recherche en économie. L'AFD doit contribuer à la production de données et d'informations économiques, qui constituent un bien public. En particulier, la faiblesse des appareils statistiques nationaux en Afrique subsaharienne est un enjeu critique pour l'analyse et le suivi des politiques économiques. L'AFD est associée avec ses partenaires (ministère des Affaires étrangères, Institut

de recherche pour le développement [IRD], Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement [CIRAD], Institut national de la statistique et des études économiques [INSEE] et multilatéraux) pour promouvoir le renforcement des capacités statistiques locales. Elle apporte également sa collaboration à plusieurs enquêtes (Migrations-Familles-Vieillessement avec l'Institut national d'études démographiques [INED], Migrations-Diasporas-Développement avec l'OCDE et la Banque mondiale).

L'AFD coproduit également, avec le ministère de l'Économie et des Finances, la base Profils institutionnels (Institutional Profiles Database - IPD), qui a pour objectif d'analyser le rôle des institutions dans le développement et de stimuler les recherches dans ces domaines. Cette base présente 132 indicateurs institutionnels sur 143 pays et couvre un large

spectre de caractéristiques institutionnelles. Les données sont fournies « à perception d'experts ». Subjectives par nature, elles ne peuvent en aucun cas servir d'outil d'allocation de l'aide. Elles servent cependant à mieux comprendre le rôle des institutions et de la gouvernance dans les mécanismes de développement.

Il reste difficile d'appréhender l'ensemble des travaux produits au cours des dernières années. On peut en mesurer l'importance au nombre et à l'écho des conférences et des publications réalisées (cf. *infra*). Toutefois, afin de mieux valoriser cette production et aussi de mieux mesurer à l'avenir son contenu, l'AFD publie désormais une synthèse systématique de chacune de ses recherches dans un format accessible de quatre pages (*Question de développement*¹³).

2.3 Des savoirs applicables et cumulatifs

Il nous faut aborder ici la question de l'utilité de ces recherches et celle de leur impact dans les opérations de l'AFD : que nous ont-elles appris et où nous conduisent-elles ?

On distingue couramment trois principaux types d'utilisation de la recherche en sciences sociales et économiques (Delarue et al., 2009). Le premier type, dit « instrumental », regroupe les recherches qui apportent des réponses rationnelles aux problèmes posés par les acteurs. Ce modèle, inspiré des sciences naturelles, est le plus attendu par les décideurs publics. Malheureusement, il s'applique plus rarement aux sciences sociales. Le second modèle, dit « cumulatif », considère que la recherche produit progressivement des connaissances conceptuelles qui modifient le regard des acteurs, leur manière de formuler les questions et les solutions. Ce cas est celui qui correspond le mieux aux sciences sociales et économiques : la

recherche permet une compréhension approfondie des comportements individuels et collectifs, elle améliore la compréhension des décideurs et des publics informés. Enfin, dans un troisième modèle, dit « politique » ou « interactif », la recherche est un moyen de documenter les politiques publiques et leurs impacts, afin d'en améliorer la faisabilité et d'accompagner les changements, en prenant garde toutefois au risque d'instrumentaliser cette recherche.

Les études soutenues par l'AFD s'inscrivent dans ces différents modèles, comme l'illustrent les exemples ci-après.

- Dans le premier groupe de recherches dites « instrumentales », on peut citer l'analyse menée au Kenya sur les aires naturelles protégées¹⁴. Face aux menaces croissantes sur la faune et la flore, l'élaboration d'une grille d'analyse a permis de caractériser les différents types de gestion (privé, public ou communautaire) et de

¹³ <http://www.afd.fr/question-developpement>

¹⁴ Cf. Elliott *et al.* (2014).

gérer leurs complémentarités. Cette typologie a contribué à une révision des politiques publiques. Elle a servi aussi de modèle dans d'autres géographies.

- Après l'échec, au début des années 2000, des premiers projets d'énergie renouvelable dans le Sahel (kits individuels solaires), l'AFD a redéfini ses programmes, avec l'appui d'une anthropologue, dans un projet en Mauritanie, lors de la concertation avec les communautés concernées (Caratini, 2012). La démarche a permis de revoir la conception initiale de la distribution et de la maintenance des équipements, et d'insérer l'organisation du projet dans le contexte social concret.
- Dans un autre domaine, le développement de modèles d'équilibre général calculable (EGC) est un bon exemple de recherches à usage opérationnel. L'Agence soutient, en partenariat avec des équipes internationales, l'élaboration de modèles macroéconomiques pour mesurer les impacts des politiques d'atténuation climatique et de transition énergétique, notamment au Mexique, en Chine et en Afrique du Sud. Actuellement, les modèles EGC courants n'intègrent pas les enjeux spécifiques des économies en développement, en particulier sur la part du secteur informel et l'impact de la dette. Peu d'entre eux sont capables d'analyser de façon quantitative les liens entre secteurs, qui caractérisent l'économie de chaque pays, ou l'impact des politiques choisies sur leur structure écologique. Les outils disponibles, ainsi que la tendance à mesurer l'impact carbone des seuls projets d'infrastructures, comportent un risque de myopie : celui de privilégier les actions à effet immédiat, au détriment des orientations modifiant significativement les équilibres à long terme. Les modèles EGC climat/énergie soutenus par l'AFD visent à dépasser ces limites en proposant une modélisation qui intègre les multiples sources d'imperfection des économies en transition et en développement. Ces outils bénéficient de la collaboration directe des experts locaux et des départements ministériels en charge des

politiques de décarbonisation. L'approche dépasse ainsi le pur exercice scientifique et assure un rôle d'appui aux politiques publiques.

- Le deuxième groupe de travaux – dits « conceptuels » ou « cumulatifs » – englobe une plus grande partie des recherches. On peut citer des apports récents dans différents domaines, concernant l'économie informelle (partie immergée des économies en développement), la formation professionnelle au profit des acteurs du secteur informel, les obstacles à la formation des partenariats public-privé pour les services d'eau, la diversification des emplois en milieu rural, les méthodes de reconstruction dans les Etats fragiles et les situations post crise, les dynamiques mondiales des migrations, etc.
- Mentionnons les recherches sur les liens entre la « bonne gouvernance » et la croissance de long terme. L'idée s'est répandue chez les bailleurs que la bonne gouvernance était une condition suffisante d'une croissance rapide et solide. La démonstration a pu être apportée par l'AFD d'une absence de causalité évidente. Il faut désormais approfondir la nature des relations entre les configurations politiques, la qualité des institutions et la croissance, en mettant l'accent sur les dimensions d'un développement humain équitable. Cette question du lien entre capacités institutionnelles et croissance est l'un des enjeux majeurs en Afrique subsaharienne.
- Autre cas d'étude : l'analyse des mécanismes du paiement pour service environnemental (PSE). L'idée consistant à établir un lien économique entre les acteurs qui contribuent à la préservation des ressources et ceux qui en bénéficient trouve une illustration dans le modèle des Eaux de Vittel : l'entreprise rémunère les agriculteurs afin qu'ils aident à préserver la qualité de la ressource. Ce mécanisme pourrait s'appliquer à d'autres situations, telles que la protection contre l'ensablement des lacs de retenue, la protection des sols ou de la biodiversité, etc. Mais les appréhensions sociales et

les barrières institutionnelles sont nombreuses. Les recherches devront éclairer les conditions d'utilisation de ce mécanisme dans d'autres situations.

- Dans cette même idée d'une connaissance cumulative, on peut citer la démarche ayant consisté à réunir, sous la « règle de Chatham House »¹⁵, un groupe de chercheurs européens et de hauts fonctionnaires afin d'éclairer les tenants sociaux, politiques et économiques de la crise malienne.
- Enfin un troisième groupe d'études, dites « interactives », regroupe les travaux dans lesquels les chercheurs interviennent aux côtés des acteurs (parfois sous l'appellation de recherche-action), les analyses macroéconomiques et de suivi des risques, ainsi que les évaluations. Trois illustrations peuvent en être données : (i) l'évaluation de la stratégie de gestion durable des forêts dans le bassin de Congo, (ii) l'évaluation d'impact de la microfinance rurale au Maroc, (iii) le lien entre croissance sectorielle et création d'emplois en Méditerranée.
- La première étude, qui a porté sur vingt années d'expérimentation par l'AFD des plans d'aménagement forestier (Samyn *et al.*, 2011), a montré les changements considérables apportés par ces plans ; elle a également proposé d'en améliorer les aspects liés à la biodiversité et à la responsabilité sociale, et de les adapter aux contraintes des petites et moyennes entreprises (PME). Ces propositions, après débat avec l'ensemble des partenaires (privés, publics et associatifs), ont fait

l'objet d'un Livre blanc pour la gestion des forêts tropicales, diffusé lors des conférences régionales et internationales (Brazzaville et Paris, 2012). Un grand nombre de ces propositions a été repris par d'autres pays et d'autres bailleurs.

- Un autre exemple concerne l'évaluation expérimentale de l'implantation en milieu rural des services de microfinance (déjà développés en ville par Al Amana au Maroc ; cf. Crépon *et al.*, 2012). La mesure d'impacts a montré que le projet n'avait pas entraîné d'activités nouvelles, même s'il avait permis une diversification économique des familles dans l'élevage et la production alimentaire. L'augmentation des revenus s'est cependant faite au prix d'une diminution des revenus salariaux des familles. Au bout de deux ans, le projet avait peu modifié l'économie villageoise, sans avoir non plus d'effets sur la réduction de la pauvreté, l'autonomie économique des femmes et la scolarisation des enfants. L'étude a donc conduit à une reconfiguration approfondie de l'offre de services en milieu rural.
- Enfin, la production de données et d'informations économiques relève encore de cette même catégorie.

Ces quelques exemples illustrent les impacts d'une production de connaissances principalement destinée à éclairer les stratégies et à résoudre des questions concrètes de développement.

¹⁵ Selon cette règle, les participants s'expriment à titre personnel et non institutionnel : ni citation, ni attribution des propos.

3. Activités, partenariats et produits

L'AFD occupe une place privilégiée au cœur des situations de développement. Elle a donc la capacité de produire des savoirs tirés de son expérience et de faciliter l'accès des chercheurs au terrain.

La production de connaissances de l'AFD est réalisée en partie en interne, sur sa propre expertise, et en partie par des partenaires extérieurs (chercheurs et consultants), mandatés et cofinancés par l'AFD. En interne, au-delà de la production propre des équipes de la Recherche, elle mobilise l'ensemble des équipes. Elle s'appuie aussi sur de nombreux partenariats avec des centres de recherche français et internationaux, en collaboration aussi avec d'autres bailleurs et institutions internationales.

La recherche progresse au gré des rendez-vous internationaux et des publications dans lesquels les

chercheurs discutent de leurs résultats. La production de l'AFD se matérialise par des publications, des séminaires et des conférences. Elle s'adresse plus largement à la communauté du développement (chercheurs, bailleurs, décideurs du Nord et du Sud). Elle intervient aussi pour la préparation des documents de stratégie de l'AFD (état des lieux thématique, note de doctrine, *Policy Note*), dans des activités de formation, et en appui à la conception et à la mise en œuvre des projets.

L'organisation des activités et des partenariats est présentée ci-après. Après avoir été progressivement adaptée au cours des dix dernières années, elle répond globalement à la stratégie proposée et, le cas échéant, elle pourra évoluer.

3.1. Activités et organisation

L'université d'entreprise de l'AFD, le Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB), qui a fêté ses cinquante ans en 2013, a été, au début des années 1960, le principal organe de production et de diffusion de connaissances de l'Agence. Sont venus s'ajouter, dans les années 1980, l'évaluation *ex post* des projets et le suivi macroéconomique des pays.

En 2002, la production de connaissances a connu de nouvelles avancées : la capitalisation des stratégies sectorielles et l'évaluation ont été systématisées, et l'Agence s'est engagée dans des partenariats de

recherche. Les premiers documents de recherche ont été publiés à partir de 2003. Après une forte croissance durant les années 2002 à 2010, l'activité s'est stabilisée au cours des dernières années. Elle jouit désormais d'une bonne visibilité et se décline selon plusieurs modalités pratiques, qui se complètent mutuellement et parfois se recoupent :

- la capitalisation autour de son expérience de financements de projets et d'appui aux politiques publiques, principalement réalisée par le dispositif d'évaluation des projets, des secteurs et des stratégies ;

- la production d'études et de recherches sur des questions de développement identifiées et formulées avec les équipes opérationnelles, ou en lien avec le débat international sur le développement ;
- les analyses macroéconomiques et la notation des risques (« risque pays » et « risque souverain »), prioritairement à usage interne, mais dont les éléments non confidentiels sont publiés ;
- les formations et les appuis, à destination des pays bénéficiaires des financements de l'AFD et de partenaires français. Ces activités sont réalisées à travers le CEFEB, mais également en collaboration avec des institutions d'enseignement externes (Sciences Po, Centre d'études et de recherches sur le développement international [CERDI], université Paris I, etc.), ou à travers la mise en œuvre de programmes « sur mesure » ;
- la contribution directe aux réflexions internes et à la définition des stratégies (sectorielles, géographiques et transversales) ;
- l'organisation et la participation à des séminaires et conférences aux niveaux national et international, afin de valoriser et de diffuser les savoirs produits et de susciter le débat sur des enjeux présents et à venir.

Les travaux d'études, de recherche ou de capitalisation sont réalisés le plus souvent avec des partenaires extérieurs (cabinets de consultants ou centres de recherche). Ces travaux sont dirigés par des comités de pilotage, impliquant les départements opérationnels (géographiques et sectoriels), ceux de la recherche et de l'animation et de la prospective, et parfois des personnalités extérieures. Les travaux produits à l'extérieur se font soit dans le cadre de partenariats (de six mois à trois ans en général) avec des centres de recherche choisis pour leur approche sur la question traitée, soit sous forme d'études ponctuelles

attribuées par appel d'offres (travaux d'une durée de trois à six mois).

L'AFD réalise par elle-même un certain nombre de travaux : les analyses macroéconomiques et la notation du risque pays, une grande partie des cadres d'intervention qui synthétisent la connaissance de l'Agence sur un secteur ou un thème transversal, certaines méta-évaluations, et enfin des études et recherches écrites ou coécrites par l'Agence. Si l'AFD n'a ni les missions, ni les moyens d'une unité de recherche, certains de ses collaborateurs contribuent, parfois directement, à des travaux de recherche. Certains d'entre eux restent en effet rattachés à des centres de recherche et publient régulièrement dans des revues nationales et internationales.

L'ensemble de l'AFD contribue à la production de connaissances : elle implique aussi bien la direction en charge de la stratégie que la direction en charge des financements et des opérations, chacune disposant à la fois d'un budget dédié à la production de connaissances, et de la capacité à initier et piloter des études, et à formaliser des partenariats. La production de connaissances réunit plusieurs types d'activité, généralement portées par des équipes qui leur sont dédiées :

- au sein de la direction en charge de la stratégie, les divisions en charge des évaluations, des analyses macroéconomique et du risque pays bénéficient d'une nécessaire indépendance par rapport aux équipes en charge des opérations. La division en charge de la recherche économique et sociale est plus directement vouée à des travaux d'études. Elles ont également un rôle d'animation transversal au profit des autres activités de l'Agence. La programmation des travaux est établie en lien avec les unités opérationnelles et de la stratégie. Depuis deux ans, l'accent a été systématiquement mis sur l'impact opérationnel et stratégique des études et recherches ;

- au sein de la direction en charge des opérations, les départements géographiques et les départements sectoriels ont une capacité propre d'études et de recherche. Le budget concerné et la coordination sont assurés par le département des appuis transversaux ;
- à Proparco, une équipe anime un réseau de praticiens, universitaires et acteurs du secteur privé autour de la revue Secteur Privé et Développement¹⁶.

3.2. Partenariats de recherche

La production de connaissances de l'AFD repose sur des partenariats internationaux de bon niveau avec des universités, des centres de recherches et des *think tanks*. Contribuant à la fois à la production des travaux et à leur diffusion dans des enceintes internationales, ces partenariats sont déterminants pour la qualité et la portée des études réalisées.

L'AFD a établi de nombreux partenariats avec les principaux centres de recherche français, au premier rang desquels le CIRAD et l'IRD, mais aussi la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), Paris School of Economics (PSE), Toulouse School of Economics (TSE), l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), le Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), Sciences Po, l'INSEE, l'INED, l'Institut de recherche sur l'éducation de l'université de Bourgogne (IREDU), le GRET, etc. En particulier, la collaboration avec le CIRAD et l'IRD fait l'objet d'une programmation concertée annuelle. Elle s'exprime notamment par des publications conjointes (lancement, en 2013, d'une publication annuelle AFD-CIRAD). Au niveau français, l'un des objectifs serait d'aboutir à une formalisation de thématiques d'influence, porteuses de paradigmes innovants par rapport aux courants dominants (cf. *infra*).

L'Agence est également associée à des centres de recherches prestigieux au Nord (Massachusetts Institute of

Technology [MIT], Oxford, School of Oriental and African Studies [SOAS], European Centre for Development Policy Management [ECDPM], Overseas Development Institute [ODI], etc.) et au Sud (Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada [IPEA] au Brésil, Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático [INECC] au Mexique, Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local [LASDEL] au Niger, African Centre for Cities en Afrique du Sud, Académie des sciences sociales du Vietnam [ASSV]). Ces partenariats revêtent des formes variées, pouvant aller de l'étude ponctuelle à un accord pluriannuel. A travers ces partenariats, l'AFD bénéficie d'un état des connaissances et d'une expertise avancée sur des champs disciplinaires variés. Elle veut aussi inciter la communauté académique à investir des sujets et des terrains présentant un intérêt pour la communauté du développement.

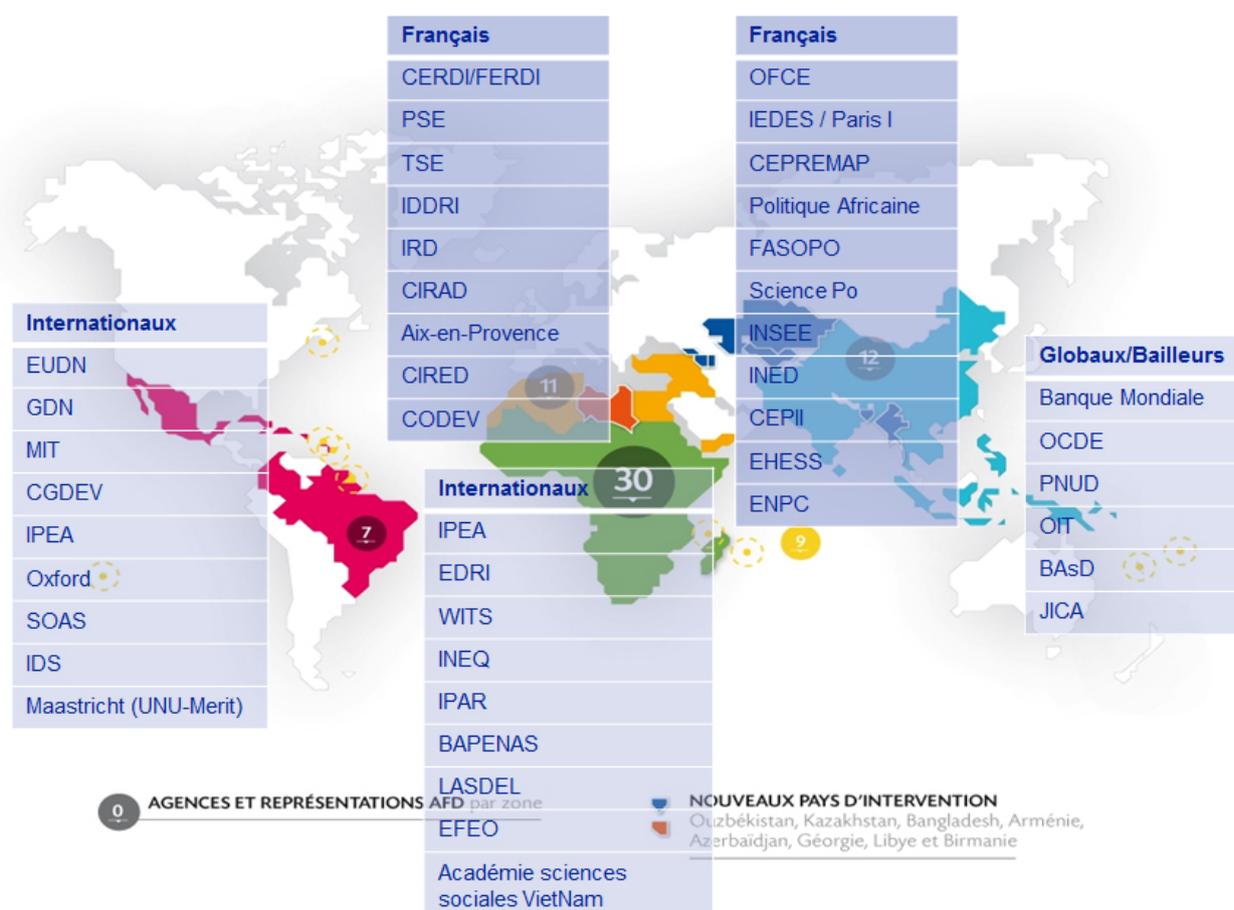
L'AFD continuera de développer ses collaborations avec des centres d'études et de recherche de ses pays partenaires. Ceux-ci disposent en effet de connaissances privilégiées sur leur contexte, et le développement des capacités locales de recherche correspond aussi à un objectif de développement. Ces équipes de recherche sont également un vecteur essentiel pour la diffusion des résultats auprès des acteurs nationaux. Dans ce même esprit, des collaborations commencent à être engagées avec les instituts français de recherche à l'étranger (unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger - UMIFRE).

¹⁶ http://www.proparco.fr/Accueil_PROPARGO/Publications-Proparco/secteur-prive-et-developpement

Les évaluations *ex post* sont un exemple de la collaboration intellectuelle entre l'AFD et ses partenaires. Ces restitutions permettent d'intensifier le dialogue des bailleurs avec les

pays partenaires. Elles apportent, en retour, une validation des résultats.

Carte 1. Partenariats de recherche de l'AFD



Source : AFD.

Enfin, afin de financer des projets de recherche plus ambitieux et d'améliorer sa visibilité dans le débat international, l'AFD a noué des partenariats avec des bailleurs de fonds et des institutions internationales (Banque mondiale, OCDE, Programme des Nations unies pour le développement [PNUD], JICA, Aga Khan University). Ces collaborations seront intensifiées. En particulier, l'Agence

doit avoir un rôle actif auprès de la Banque mondiale et des bailleurs multilatéraux afin de faire valoir les travaux reposant sur des paradigmes novateurs et de contribuer à une meilleure diffusion de la recherche française. L'Agence envisage ainsi de contribuer annuellement au *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale.

3.3. Produits réalisés

Une grande partie des travaux est valorisée à travers des publications et des événements spécifiques. Certains travaux de production de connaissances ne donnent pas lieu à une publication, s'agissant de contributions aux processus de programmation interne ou d'analyses ayant un caractère confidentiel.

L'AFD publie une cinquantaine de titres par an, au sein de plusieurs collections : *Document de travail* (résultats de recherches particulières), *A Savoir* (états des connaissances autour d'un thème), *Focales* (études de cas ou recherches liées à un contexte précis), *Recherches* (somme de travaux autour d'une grande question), *Conférences et séminaires* (actes de conférences), *Ex Post* (évaluations et capitalisations), *MacroDev* (cahier macroéconomique). Tous les travaux soutenus par l'Agence, dont ceux publiés dans ces collections, donnent désormais lieu à une synthèse, sous le format d'une *Policy Note* de quatre pages, destinée à un large public (*Question de développement*).

Ces publications s'adressent à la communauté scientifique et aux professionnels du développement (institutions internationales, bailleurs, ONG, décideurs politiques, consultants, experts et étudiants). Elles sont téléchargeables sur le site de l'AFD¹⁷.

L'Agence coédite depuis 2007 avec l'IDDRI et l'Institut TERI (basé en Inde) un annuel de référence du développement durable (*Regards sur la Terre*). Elle coédite avec le CIRAD un ouvrage annuel (collection *Agricultures et défis du monde*) et, avec la Banque mondiale, la collection *Africa Development Forum* (environ deux ouvrages par an). Elle publie une revue trimestrielle sur l'Afrique, *Afrique Contemporaine* (une analyse récente des auteurs montre la dimension internationale de la revue et son bon ancrage en Afrique). Ces publications sont payantes et réalisées avec

des éditeurs commerciaux. Proparco publie la revue *Secteur Privé et Développement*, dont chaque numéro aborde un thème particulier (secteur bancaire africain, exploitation de la forêt, déchets, santé, production d'électricité, etc.).

L'AFD publie également *Kaléidoscope* (revue périodique des publications sur le développement) et *Produitdoc* (suivi trimestriel des marchés des matières premières)¹⁸. Enfin, l'Agence s'associe ponctuellement à des revues et à des maisons d'édition pour la publication d'ouvrages spécifiques, afin de diversifier ses diffusions.

Depuis 2002, l'AFD a publié plus de 450 titres. Au cours des deux dernières années, le nombre de téléchargements a presque triplé (de 107 000 par an en 2011, à 292 000 par an en 2013) et leur moyenne mensuelle dépasse actuellement 24 000 téléchargements.

L'AFD accueille ou organise plus d'une centaine d'événements par an, de type conférences ou séminaires, ouverts au public, sur les grands sujets de développement. Les deux plus importantes sont la conférence annuelle AFD-European Development Network (EUDN) et la conférence biennale AFD-Comptes économiques rapides pour l'Outremer (CEROM). L'Agence co-organise annuellement avec la Banque mondiale et le Center for Global Development (CGDEV) la conférence académique « Migration and Development ». Le cycle de conférences « Idées pour le développement » (iD4D ; une quinzaine par an) réunit désormais un public régulier.

La conférence EUDN réunit des chercheurs de haut niveau et un public composé de chercheurs et de responsables de politiques publiques des pays partenaires de l'AFD. Sa tenue est adossée à la réunion annuelle du réseau européen EUDN (affilié au Global Development Network). Dix sessions se sont tenues depuis 2003 ; les deux

¹⁷ <http://www.afd.fr/home/publications/travaux-de-recherche>

¹⁸ <http://www.afd.fr/home/publications/travaux-de-recherche/publications-documentaires>

dernières ont eu pour thème : « Malaise dans l'évaluation : quelles leçons tirer de l'expérience du développement ? » (2012) et « Financer le développement » (2013). L'objectif est de faire de cet évènement le rendez-vous annuel européen du développement.

La conférence CEROM réunit des chefs d'entreprises, des élus, des représentants des collectivités territoriales, des chercheurs et des experts. Quatre sessions se sont tenues depuis 2007. Les deux dernières ont eu pour thème : « Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer » (2011) et « Les Outre-mer dans la compétition internationale » (2013).

Le CEFEB, université d'entreprise de l'AFD, contribue à la formation initiale et continue d'étudiants et de décideurs du Sud, mais aussi au montage de programmes de formation courts (40 séminaires par an) en réponse à des demandes. Il participe à la production et à la diffusion de connaissances. Le personnel de l'AFD bénéficie également de ces formations.

Des séminaires de formation ont été créés dans le cadre des partenariats de recherche, tels que le programme African Programme on Rethinking Development Economies (APORDE), qui s'adresse aux décideurs de la fonction

publique sud-africaine, et l'Université d'été de Tam Dao (Vietnam), destinée aux chercheurs d'Asie du Sud-Est. Ces séminaires constituent des références régionales. Le programme APORDE a inspiré des sessions similaires en Ethiopie (en 2013, une synthèse d'une demi-journée a été organisée, sous la conduite du Premier ministre, en présence de l'ensemble du gouvernement).

L'AFD a systématisé les évaluations de projet à leur achèvement. Celles-ci sont gérées, pour la plupart, de façon décentralisée, par le réseau des agences locales. Elles sont réalisées par des évaluateurs externes, en partenariat avec les maîtrises d'ouvrage locales. Elles obéissent aux principes et standards du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Environ 85 % des projets (70 % des montants), achevés entre 2010 et 2012 et entrant dans le cadre de l'évaluation¹⁹ (soit un total de 128 projets représentant un montant de 1,8 milliard d'euros), ont fait l'objet d'une évaluation.

L'Agence réévalue deux fois par an le risque de plus d'une centaine de pays. Elle examine spécifiquement la situation de 25 pays qui représentent 80 % de ses risques souverains. Des travaux de nature transversale sont par ailleurs réalisés, par exemple sur la zone Franc.

¹⁹ Les financements dits « spécifiques » n'entrent pas dans ce cadre : aides budgétaires globales, fonds d'études et de renforcement de capacités, projets du Fonds de solidarité prioritaire transférés à l'AFD, et sous-participations Proparco.

4. Fédérer la recherche autour de paradigmes innovants

La production de connaissances de l'AFD est inséparable de son activité de financement. Sa finalité première est d'améliorer l'efficacité des stratégies de développement et des projets qu'elle finance. La seconde, qui en découle, vise la formulation de questions de recherche, tirées de ses pratiques opérationnelles.

Le rapport Reiffers a confirmé la qualité globale de la production de l'AFD. Il critique le trop grand foisonnement des sujets traités et un manque d'orientations claires. Il propose que l'Agence fasse valoir des propositions originales par rapport à la doxa dominante. Il souligne la nécessité de fixer des priorités stratégiques, de clarifier les processus de programmation, de rehausser le standard académique et la lisibilité des publications, et d'associer plus largement les collaborateurs de l'Agence à cette partie de sa mission.

Cette dernière partie présente les principes et les orientations de la production de connaissances de l'AFD à cinq ans. L'économie du développement a fait des progrès considérables avec l'essor de la modélisation et des méthodes quantitatives. Simultanément, les programmes financés par les bailleurs reposent encore sur un nombre réduit d'arguments vérifiés. Une pluridisciplinarité accrue et effective doit permettre une vision plus contextualisée des politiques de développement.

Nous proposons en particulier six grands axes autour desquels pourra s'organiser la production de connaissances à l'AFD. Au-delà de ces axes, l'objectif est de faire émerger des savoirs innovants et opérationnels, tant dans les pays en développement que dans les collectivités d'Outre-mer.

4.1 Une recherche pluridisciplinaire et contextualisée

Pour l'AFD, il n'est pas nouveau de considérer que les « *trajectoires de développement [sont] largement idiosyncratiques* », et que l'économie du développement doit évoluer en ayant recours aux « *outils susceptibles d'éclairer l'interprétation [des faits]* » et « *privilégier l'interdisciplinarité* »²⁰. Toutefois, beaucoup reste à faire pour traduire ces principes dans les faits.

Au cours des cinquante dernières années, les sciences économiques ont fait preuve d'un grand dynamisme. Elles

ont bénéficié des efforts de modélisation mathématique et de l'introduction d'hypothèses nouvelles venues compléter le cadre néoclassique. Les nouvelles technologies de l'information ont permis une montée en puissance des études empiriques et économétriques. Toutefois, la discipline fait l'objet depuis quelques années de nombreuses interrogations, venant tant de l'intérieur que de l'extérieur. En interne, même si l'on doit y voir un signe de dynamisme scientifique, plusieurs titres indiquent à eux seuls l'ampleur des questionnements : "Refonder l'économie" (Orléan,

²⁰ Pierre Jacquet, « La recherche en économie sert-elle le développement ? », Table ronde pour le 20e anniversaire de l'UMR Développement, institutions et mondialisation (DIAL), université Paris Dauphine, novembre 2010.

2011), "sortir de l'économystification" (Dupuy, 2012), "Homo economicus, prophète égaré" (Cohen, 2012) ou encore "Poor Economics" (Duflo et Banerjee, 2011). En externe, la discipline est critiquée pour sa vision abstraite des sociétés humaines et une attitude hégémonique. Très liée aux principes de l'individualisme méthodologique, l'économie n'a pas échappé au risque de produire des « *êtres abstraits* » (Dumez, 2013)²¹, sortes d'entités causales absolues détachées des sociétés concrètes (à l'instar du concept passe-partout de « croissance inclusive »). Un autre risque de la recherche – quelle que soit la discipline – est de subir la « *loi de l'instrument* » (Kaplan, 1964)²², qui veut que l'on tend à traiter tout problème rencontré au moyen de l'outil dont on dispose. Ce type de dérive s'est accompagné en économie d'une « *fascination pour les modèles mathématiques* » (Zoellick, 2010)²³, comme l'illustrent certains travaux cherchant à modéliser les génocides sous la forme d'un optimum économique (cf., entre autres, Esteban *et al.*, 2010).

L'économie et les sciences de l'ingénieur et de l'environnement demeurent les disciplines dominantes du développement. L'idée de pluridisciplinarité, si elle est relativement consensuelle, nécessiterait encore une forte volonté, matérialisée par des procédures, pour être mise en pratique.

Les facteurs du développement sont multidimensionnels. Il faut se méfier, en particulier, d'une vision causaliste et linéaire de l'évolution des sociétés. La démographie, la géographie, les sciences politiques, le droit, les sciences de gestion, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie et la philosophie doivent être plus souvent mobilisés. Chacune de ces disciplines apporte en effet, avec son regard, une

capacité à voir des aspects insuffisamment considérés de l'action humaine : à long terme, la force des flux de populations et des migrations ; l'inscription dans l'espace des organisations humaines et des systèmes de production ; le rôle des institutions et des stratégies de pouvoir ; la consistance des lois et leur contexte d'application ; les processus de coordination et de décision au sein d'une organisation ; l'historicité des sociétés, leurs changements et leurs permanences culturelles dans la longue durée ; les forces collectives qui ne se réduisent pas à la somme des jeux individuels ; les représentations sociales qui donnent sens aux rapports sociaux ; etc. Chaque discipline a ses propres approches, chacune a aussi ses limites.

Une meilleure compréhension des frontières internes aux disciplines est nécessaire, comme entre la microéconomie, la macroéconomie, l'économie institutionnelle, l'histoire économique et l'économie théorique. Certaines notions restent aux frontières de la discipline comme, par exemple, sur les indicateurs de développement humain, la signification de l'équité, l'incertitude, la signification du temps et la quantification du long terme, les perceptions, l'irrationalité ou la valorisation des ressources naturelles. Les crises majeures, telles celle des *subprimes*, incitent aujourd'hui les économistes à sortir de leur cadre (Giraud et Renouard, 2009).

L'AFD doit encourager l'utilisation d'outils encore peu usités, tels que les méthodes d'observation participante, et s'ouvrir à des questions délaissées, comme les savoirs traditionnels sur la biodiversité.

Cette approche multidimensionnelle du développement vaut aussi bien pour les pays en développement ou émergents

²¹ L'auteur cite la critique que Tocqueville s'adressait à lui-même : « *J'ai souvent fait usage du mot égalité dans un sens absolu ; j'ai, de plus, personnifié l'égalité en plusieurs endroits, et c'est ainsi qu'il m'est arrivé de dire que l'égalité faisait de certaines choses, ou s'abstenait de certaines autres. (...) Ces mots abstraits (...) agrandissent et voilent la pensée.* »

²² "I call it the law of the Instrument, and it may be formulated as follows: Give a small boy a hammer, and he will find that everything he encounters needs pounding."

²³ "According to its risk model, one investment bank suffered a loss on several consecutive days that should only have occurred once in 14 life-spans of our universe".

que dans les collectivités d'Outre-mer. Sous la catégorie unique de l'Outre-mer, on généralise d'ailleurs des contextes institutionnels, économiques, démographiques, sociaux et anthropologiques très différents. Les trajectoires singulières de ces territoires ne se réduisent pas à leur relation à l'Hexagone, mais elle renvoie à leurs spécificités régionales et à leur positionnement propre dans la mondialisation.

L'AFD s'engagera à promouvoir une pensée pluridisciplinaire et comparatiste, offrant une lecture compréhensive et contextualisée des acteurs, de leurs mobiles, de leurs intentions et de leurs actions. Une approche pluridisciplinaire, reconnue au niveau international, peut ouvrir la voie à des analyses contextualisées et à des paradigmes nouveaux.

Il s'agit aussi de soutenir et de fédérer des recherches fondées sur des hypothèses alternatives, au-delà du périmètre français. Cette démarche répond à la volonté de renforcer l'influence économique française. Elle projette une lumière critique sur les normes « *essentielle mais peu visibles* » qui sous-tendent les régulations internationales et qui « *déterminent les règles des marchés et les modes gouvernance* » (Revel, 2013)²⁴. Elle ouvre la voie à d'autres visions, affranchies des croyances et des

« êtres abstraits » (cf. *supra*) qui peuplent la doxa économique (le droit de propriété universel, la primauté de la compétition, la défaillance naturelle des pouvoirs et une vision limitative de la gouvernance, le communautarisme, l'existence spontanée du gagnant-gagnant, les *leitmotifs* de l'inclusivité, etc., qui sont souvent le vecteur d'une influence économique anglo-saxonne)²⁵.

La création d'un comité scientifique pluridisciplinaire, dédié à la production de connaissances de l'AFD, permettra d'intéresser le monde de la recherche aux questions de développement. Sa composition renforcera la pluridisciplinarité et la qualité des recherches. Son rôle consultatif donnera à l'Agence une enceinte de réflexion et d'échanges sur la qualité de sa production de connaissances, sur les évolutions au sein des disciplines et sur les thématiques prioritaires.

L'expérience de l'AFD sur ses financements de projets, sa proximité avec les partenaires locaux, sa position d'acteur bilatéral soucieux des spécificités géographiques, ainsi que son approche pluridisciplinaire doivent constituer ses avantages comparatifs.

4.2. Des axes prioritaires et des thèmes porteurs

L'AFD, partant de son expérience et en regard des travaux scientifiques récents, doit aider à faire émerger des questions concrètes et à les formuler clairement. Elle participera à la mise en forme et à la diffusion de réponses innovantes intéressant l'agenda du développement. Elle aidera à fédérer la recherche internationale, au-delà de la recherche française, sur des concepts de recherche

novateurs offrant une alternative intéressante à ceux qui dominant le « marché » de la connaissance.

Le nombre et l'ampleur des thèmes de recherche sont considérables. Ils constituent une liste, jamais totalement arrêtée, de thèmes publics mondiaux, comme le montrent les conférences qui leur sont constamment

²⁴ Ce rapport appelle « *la coopération technique et l'aide au développement à contribuer à promouvoir les règles et normes françaises à l'international* ».

²⁵ L'aide française est elle-même régulièrement confrontée à ce type d'oppositions conceptuelles. A titre d'illustration, citons, dans les années 1970, l'opposition entre la « méthode des effets » et celle des "*Shadow Prices*", dans les années 1980, les conceptions antagoniques de la « vulgarisation agricole » et du "*Training and Visit*", ou récemment, les démarches non réconciliables des « indications géographiques » et du "*Branding*".

dédiés : climat (adaptation et atténuation), biodiversité, eau, ressources naturelles, énergie, villes durables, terres agricoles, maladies émergentes, industries extractives, lutte contre la corruption, gouvernance, capacités institutionnelles, emplois, systèmes productifs, égalité hommes-femmes, capital humain, formation, migrations, commerce, santé, crise alimentaire, protection sociale, services essentiels... Ces thèmes sont autant de figures imposées de la production de connaissances auxquels les bailleurs doivent contribuer. Ils sont tous en lien avec les programmes financés par l'aide. Aucun d'eux n'échappe à l'agenda des réunions d'harmonisation entre cofinanceurs.

Le « marché » de la connaissance est fortement concurrentiel. L'AFD, du fait de son expérience opérationnelle et de sa participation régulière aux coordinations entre bailleurs, doit contribuer aux échanges de bonnes pratiques sur ces thèmes. Ce faisant, elle peut contribuer à l'influence française. Elle peut faire valoir son avantage de bailleur opérationnel. A trop suivre les thèmes en vogue, l'AFD se condamnerait à n'offrir qu'une pâle imitation de la production des autres bailleurs, en particulier

celle de la Banque mondiale qui dispose de moyens considérables, tant en quantité qu'en qualité. Néanmoins, l'Agence doit apporter sa contribution aux débats. Elle doit donc travailler avec la Banque, ainsi qu'avec les autres bailleurs de fonds et institutions internationales de référence, en faisant valoir des approches différentes et novatrices (cf. Revel 2013, *op. cit.*).

L'AFD ne peut cependant pas soutenir des recherches sur l'ensemble de ces thèmes. Elle doit se concentrer sur les questions pratiques qui se posent à elle dans ses activités de bailleur et qui correspondent aux priorités politiques qui lui sont fixées, notamment par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement de juillet 2013 (CICID, 2013). Six axes sont ainsi considérés comme prioritaires. Ils restent assez larges dans la mesure où, en matière de recherche, il est difficile d'exclure certains domaines (de nombreuses découvertes étant issues de travaux produits dans une autre finalité). Il s'agit principalement d'une trame servant de base à une programmation annuelle.

Encadré 1. Recherche : les six axes prioritaires de l'AFD

- Ressources naturelles et transitions vertes
- Cohésions sociales et croissance
- Croissances urbaines
- Innovations
- Redevabilité et indicateurs
- Nouveaux financements

Ressources naturelles et transitions vertes

Parce qu'il répond à une urgence et du fait de la préparation de la COP 21 à Paris, le climat constitue une priorité. Les

travaux de modélisation des transitions vertes, en les adaptant à leurs contextes particuliers, intéressent les pays émergents. L'AFD apportera également un soutien particulier aux questions relatives au réchauffement

climatique, en s'intéressant particulièrement à l'Afrique subsaharienne, à la production agroalimentaire et au développement durable des villes.

Le thème de la biodiversité fait partie des sujets peu financés par les bailleurs de fonds. L'expérience acquise par l'AFD doit pouvoir nourrir des propositions à l'international.

La question des équilibres naturels nécessite de s'intéresser aux coûts environnementaux non payés (dette écologique). Les besoins de l'humanité à l'échéance 2050 impliquent d'aborder ce « nœud » (*nexus*) énergie-eau-alimentation. Il s'agit d'aider à l'innovation et de faire émerger des régulations nouvelles permettant de satisfaire les besoins.

L'intensification agro-écologique peut être considérée comme l'avenir de la modernisation agricole du monde, thème sur lequel l'expertise et la recherche françaises occupent une position avancée. Elle peut se concevoir comme un processus de reconnaissance sociale des innovations (ce qui la situe de façon transversale à d'autres axes, traitant des questions d'emploi, d'innovation et de cohésions sociales).

Le concept de résilience (capacité de résistance aux chocs internes et externes) établit un lien structurel entre ce premier axe et les deux suivants, sur l'inclusion sociale et la croissance urbaine. Une réflexion pluridisciplinaire, à laquelle l'AFD participe avec ses partenaires scientifiques, est en cours sur la résilience socio-environnementale, considérant que l'on ne peut pas séparer les questions environnementales des questions sociétales. L'expérience montre qu'une gestion efficace du risque climatique passe par la participation des sociétés locales, ce qui implique d'appréhender celles-ci dans leur contexte et leurs particularismes. Les savoirs traditionnels sur l'environnement naturel sont inséparables des pratiques et des relations sociales. Inversement, l'appui à des éléments résilients de sociétés et d'Etats en crise peut avoir un impact important sur l'environnement et le développement rural

(agriculture, élevage), de même que la conception d'une ville durable doit favoriser la résilience aux catastrophes naturelles.

Cohésions sociales et croissance

Le succès de la notion d'« inclusivité » est un révélateur des nombreuses formes d'exclusion sociale, qui font obstacle aujourd'hui à la réduction des inégalités. Et les réalités de ces exclusions sont aussi diverses que les inégalités hommes-femmes, la corruption, l'absence de protection sociale, les défauts de régulation, ou les situations de crise – la liste n'est pas exhaustive. L'agrégation de ces exclusions en un même concept ne correspond à aucune réalité, sauf à considérer qu'elles ont en commun d'être peu franchissables et déterminantes. Les efforts pour les réduire sont souvent restés sans effet. Les recherches doivent aborder chacune d'elles dans leur réalité concrète.

Malgré plusieurs tentatives anciennes, les politiques en faveur du genre demeurent sans grande portée. Il est pourtant admis que le progrès social et économique des pays est historiquement corrélé au niveau d'éducation des femmes (Todd, 1984). Les inégalités entre hommes et femmes font intervenir des causes liées aux contextes culturels, aux discriminations et à la reproduction des comportements, ainsi qu'au niveau économique. Des recherches seront entreprises pour éclairer les voies du changement social, selon les contextes.

La corruption est un domaine sur lequel la France apparaît souvent peu engagée au niveau international, et pour lequel une connaissance des phénomènes en cause présenterait un intérêt pratique afin de proposer des réponses et d'améliorer l'efficacité de l'aide. Cette connaissance suppose une appréhension des différents types de situations concrètes.

La question de la cohésion sociale vise plus largement la cohérence nécessaire entre logiques sociales et logiques

économiques. Plus que de les opposer, comme on le voit souvent, il s'agit de montrer la manière dont certaines cohérences sociales peuvent contribuer à l'efficacité économique (légitimité des régulations, obligations mutuelles, etc.). Les processus de construction des institutions prennent du temps et l'efficacité de ces dernières repose largement sur la manière dont elles prennent sens au sein d'une culture politique. Il est possible de gagner du temps en observant, au sein d'un contexte, les organisations qui fonctionnent de façon efficace. Cette observation montre que les solutions applicables au sein d'un secteur sont souvent transposables dans un autre. Dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique, la construction d'institutions qui fassent sens et qui soient efficaces reste un enjeu majeur. La faiblesse des maîtrises d'ouvrage est une question critique et risque de le rester encore pendant de nombreuses années. L'amélioration de la gestion et des capacités institutionnelles est un domaine dans lequel l'Agence bénéficie d'une avance et dans lequel les travaux seront poursuivis²⁶. Cet axe de recherche rejoint un intérêt nouveau de l'économie pour les questions de culture. Il ouvre des perspectives sur la spécificité des trajectoires de développement et sur les liens complexes entre gouvernance et institutions.

L'émergence d'une classe moyenne au niveau mondial constitue la base d'un mouvement en faveur des systèmes de protection sociale. Dans de nombreux pays, la jeunesse représente à la fois une force de changement et des enjeux qu'il faut anticiper. L'AFD développera des travaux autour de la question du pilier social.

Croissances urbaines

La croissance ininterrompue des villes depuis plusieurs décennies entraîne de profondes transformations des modèles sociaux, économiques, politiques et institutionnels. La ville durable sera un thème de recherche et d'innovations pour de nombreuses années. Les compétences françaises

dans ce domaine, y compris en recherche, font référence.

La morphologie urbaine – qui est le produit à la fois des formes sociales et de la gouvernance urbaine – a de lourdes conséquences sur l'économie des flux et l'utilisation des ressources naturelles (énergie, transport, assainissement, etc.). Elle fait actuellement l'objet de recherches novatrices.

La ville est aussi produite à partir de ses services essentiels et de ses réseaux d'infrastructures (énergie, eau, assainissement, santé, etc.). Des travaux de recherche éclaireront la diversité de l'expérience française dans la gestion des services dans les pays en développement.

La gouvernance des villes est également une question majeure, en particulier pour améliorer leur gouvernance financière et répondre à leurs besoins de financement des investissements. La réalité du fait municipal et son fonctionnement effectif seront appréhendés selon les contextes géographiques, sociaux, historiques et politiques.

Innovations

L'innovation est l'une des sources du développement économique. Les innovations technologiques et sociales, existantes ou anticipées, représentent un fort potentiel de développement au Sud. Certains secteurs voient naître de nombreuses découvertes dont on n'a encore pas mesuré toutes les applications – énergies renouvelables, numérique et réseaux (appelés aussi nouvelles technologies de l'information et de la communication - NTIC), agroécologie. Parallèlement, certaines entreprises innovent en se développant sur les marchés dits *Bottom of the Pyramid* (BoP).

La téléphonie mobile, par exemple, offre un support qui pourra recevoir de nombreuses applications pour l'éducation, la santé, les marchés ou la finance. Des

²⁶ La première recherche produite par l'AFD sur les ajustements d'une gestion moderne par rapport aux cadres culturels d'interprétation date de 1991. Cf. Henry (1991).

travaux de prospective, proches à la fois de la recherche et de la demande, éclaireront les évolutions à soutenir.

L'appropriation sociale des innovations suit rarement des chemins linéaires et nécessite d'être mieux comprise. Un grand nombre de projets supposés essaimer au niveau d'une politique publique restent à l'état de pilote. Il est donc important de comprendre comment l'on passe d'un projet pilote innovant à une large diffusion collective. Une attention particulière sera portée aux innovations et à leurs impacts potentiels, y compris en matière de financement.

Les ONG jouent un rôle essentiel de porteurs de projets expérimentaux pouvant servir de base à des applications plus larges. Les grandes firmes privées sont également porteuses d'innovations, de compétences de management et d'initiatives en faveur de la réduction de la pauvreté. Les collaborations avec les entreprises seront donc intensifiées sur plusieurs thèmes : nouvelles technologies, programmes de formation au management des élites, ou encore apports de connaissances pour la construction de projets de base.

Redevabilité et indicateurs

La demande croissante de transparence exige d'évaluer et de mesurer l'action publique. La question concerne autant la mesure de son efficacité que celle des progrès humains.

Les OMD ont popularisé les enjeux d'un développement humain moins inégal et plus durable. Les réflexions en cours sur les Objectifs de développement durable (ODD), appelés à constituer les prochains indicateurs mondiaux, sont au centre de nombreux débats et suscitent de nombreuses recherches.

Plusieurs recherches portent déjà sur la nécessité de dépasser l'indicateur universel du produit intérieur brut (PIB) et de proposer de nouveaux indicateurs de progrès humain (nouvel indicateur de développement humain du PNUD,

indicateurs de bien-être et de capacités relationnelles, etc.). Ces derniers devront aussi intégrer des mesures du développement durable (capital physique et immatériel, ressources naturelles, capital social, etc.).

La demande d'indicateurs répond à des exigences croissantes de transparence et d'efficacité de l'action publique. Elle semble parfois sans limite, au risque de perdre sa validité et de provoquer des effets inattendus. En effet, tout indicateur statistique perd sa signification dès lors qu'il est utilisé comme un indicateur de gestion (loi de Goodharts ; cf. Goodharts, 1975)²⁷.

Nouveaux financements

Le financement du développement est le cœur d'activité de l'AFD. Les besoins de financement sont considérables. Les bailleurs de fonds ne peuvent répondre qu'à une infime partie, mais ils doivent être force d'innovations et de propositions.

L'Agence a la possibilité d'intervenir de deux façons : soit à travers l'intermédiation financière, soit en finançant directement les projets. Un équilibre entre ces deux approches implique de mieux connaître les impacts attendus de chacune.

L'AFD approfondira la piste des financements contra-cycliques qu'elle a expérimentés, ainsi que d'autres possibilités d'innovations financières. L'évolution rapide du paysage de l'aide et le renforcement constant des règles internationales appellent de nouvelles analyses sur l'efficacité de la concessionnalité.

Au-delà de ces besoins, les crises financières mondiales invitent à s'intéresser à la régulation et à l'évolution des marchés. La stabilité financière mondiale est un bien public. L'AFD, en tant qu'institution financière – acteur financier et acteur économique – doit proposer de nouvelles voies pour

²⁷ L'auteur a été économiste en chef de la Banque d'Angleterre. Cette loi a été établie de manière indépendante en France par des chercheurs de l'Ecole polytechnique. Cf. Berry *et al.*, 1979.

l'élargissement des marchés financiers en faveur des pays en développement. De façon générale, la connaissance approfondie des acteurs de l'aide répond à un besoin stratégique de l'Agence. En particulier, on s'intéressera à la question d'une meilleure efficacité des fonds verticaux.

Les six grands axes proposés correspondent à des problématiques générales plutôt qu'à des domaines sectoriels. Il faut y ajouter un axe sur les Outre-mer. Ces thèmes constituent le cadre général d'une programmation à deux ans, qui sera revue annuellement.

Par ailleurs, l'un des enjeux de la production de connaissances de l'Agence sera de fédérer, au-delà de ses partenariats, des recherches sur des thèmes d'influence. L'objectif est de promouvoir des concepts

économiques vivants (Reiffers et Vincent, 2013), fondés sur des paradigmes alternatifs, affranchis des croyances et des rigidités de la *doxa* internationale, susceptibles de nourrir les politiques de développement. La formulation de thèmes fédérateurs dépasse le cadre du présent document. Elle ne pourra résulter que d'un dialogue avec la recherche internationale, et notamment française. Il s'agit de donner plus d'impact à des travaux autres que ceux qui sont porteurs d'une influence économique anglo-saxonne. L'Agence cherchera à promouvoir des thématiques phares (*flagship*) qui se démarquent des *inclusive growth*, *participative approach*, *out put based aid*, etc., en mettant en avant d'autres thèmes internationaux tels que l'intensification agro-écologique, la ville durable, l'agriculture familiale, l'efficacité de la gestion publique, la spécificité des institutions, les instruments innovants, etc.²⁸

4.3 Accroître la lisibilité et l'accessibilité

Cette stratégie implique un accroissement de la qualité littéraire et scientifique des publications de l'AFD, et de leur accessibilité.

Les publications s'inscrivent dans un ensemble de collections structuré. Le marché de la connaissance est fortement compétitif. Des efforts doivent être faits sur le caractère clair des questions posées, la qualité scientifique et la lisibilité des résultats publiés.

Les publics visés sont divers. Ils concernent à la fois les partenaires de l'AFD, la communauté scientifique, le monde des experts en développement, les opérationnels et les collaborateurs des bailleurs de fonds. A chacun de ces publics correspondent des exigences particulières. Pour les décideurs publics, les conclusions de recherche doivent

être concises et affranchies autant que possible, des arguments critiques académiques. Pour les chercheurs, on doit satisfaire aux exigences minimum en matière de revue de littérature et de démonstration. On veillera donc à un équilibre entre ces attentes.

Plusieurs éléments répondent aux objectifs de qualité et d'accessibilité. Les publications de l'AFD sont désormais examinées par un comité éditorial, sur la base d'une procédure de *referees* indépendants et anonymes, conforme aux standards internationaux. La publication systématique des synthèses des résultats (*Question de développement*), la simplification des collections (*Ex Post*), l'édition d'un catalogue annuel, et le relèvement des critères d'examen (*Documents de travail*) répondent aux objectifs précédents. L'Agence continuera de développer

²⁸ Cf. Revel, op. cit. Les deux premiers thèmes (transition écologique, ville durable) constituent deux des trois priorités d'influence économique française. Quant au thème des spécificités institutionnelles, il est au fondement même de la démarche d'intelligence économique.

des publications conjointes avec des instituts de recherche et les universités. Enfin, le CEFEB valorisera ses formations par une publication systématique de ses documents pédagogiques. Les pages Internet de la production de connaissances seront modernisées.

La production et la diffusion de connaissances doit également passer par des supports innovants. La production de récits et de documentaires vidéo est un moyen privilégié, largement repris sur les réseaux sociaux, parfois comme outils de formation²⁹. L'Agence dispose de plusieurs portails communautaires (iD4D, Solidaires du monde³⁰, etc.) qui peuvent être valorisés. Au-delà de la production de données, la mise en place de bases nourries par les acteurs sera explorée (*wiki*, *crowdsourcing*). Enfin, l'Agence développera des instruments de visualisation pour la diffusion des données utiles aux chercheurs et aux opérationnels – tels que Statplanet et Google Motion Chart.

La mesure d'impact de la production de connaissances reste un exercice difficile. Les débats sur ce thème au sein de la communauté des chercheurs sont vifs et

peu concluants. Contrairement aux sciences naturelles, les sciences économiques et sociales ne progressent pas sous forme de démonstrations discrètes, mais par accumulation progressive des concepts susceptibles de modifier le regard des acteurs. La production d'idées, par nature immatérielles, est difficilement mesurable. Elle peut être mesurée imparfaitement au travers d'un faisceau d'indicateurs, reflétant plus un niveau d'activité que des résultats effectifs. L'Agence publiera chaque année ses principaux indicateurs en matière de production de connaissances. Au-delà, des enquêtes de perception pourraient être réalisées sur l'impact des concepts nouveaux que l'AFD et ses partenaires cherchent à promouvoir.

La capacité à diffuser des concepts innovants passe par la qualité des publications, dont les standards seront simplifiés, complétés et rehaussés. Débats, conférences, enseignement et formations continueront de jouer un rôle essentiel pour la production et la diffusion des connaissances.

²⁹ A titre d'exemple, le film de Christian Lallier (1999) est l'un des documentaires les plus diffusés sur Internet et des plus utilisés en formation, y compris à l'AFD.

³⁰ <http://ideas4development.org/> et <http://www.solidairesdumonde.org/>

5. Conclusion

Douze ans après la création du département de la Recherche, la production de connaissances est devenue une mission à part entière de l'AFD. Elle contribue à la mobilisation de la recherche française sur les questions d'un développement durable, partagé et innovant. Une stratégie visant à promouvoir des paradigmes nouveaux dans le débat international est un pari ambitieux. Elle devra s'inscrire dans la durée.

L'AFD doit être collectivement productrice de connaissances. L'ambition est de contribuer à la production de savoirs qui irriguent l'activité opérationnelle et de mobiliser la recherche autour d'idées neuves. Les études et recherches initiées ou soutenues par l'Agence doivent répondre à des finalités concrètes, liées à ses activités opérationnelles. Ce faisant, l'Agence peut jouer, aux côtés d'autres partenaires, un rôle de « formulateur » de questions de recherche.

L'Agence contribue aux débats sur l'ensemble des thèmes de l'agenda international. Afin de se concentrer sur les

priorités de l'aide française et d'ajuster sa production à ses capacités, elle orientera ses travaux autour de six thèmes transversaux (cf. *supra* : ressources naturelles et transitions vertes ; cohésions sociales et croissance ; croissances urbaines ; innovations ; redevabilité et indicateurs de développement ; nouveaux financements). L'objectif plus large est de fédérer, au-delà de ses partenariats, la recherche internationale autour de paradigmes alternatifs, affranchis de certains points d'adhérence qui caractérisent une *doxa* internationale. Cette capacité à promouvoir des hypothèses innovantes s'appuiera sur une pluridisciplinarité effective, permettant notamment d'éclairer le lien entre l'économie et les contextes sociétaux.

Cette stratégie impliquera de renforcer les partenariats avec la communauté scientifique et avec les autres bailleurs de fonds.

Annexe 1. Synthèse des thématiques traitées (2010-2013)

Environnement et développement durable

Changement climatique : Comment répondre à l'exigence, pour toutes les nations, de fournir, selon des rythmes différenciés, des efforts équitables en matière de lutte contre le changement climatique ? Comment rendre plus durables des modes de production et de consommation énergétiques dans un contexte d'insécurité croissante quant à l'accès et au prix des énergies fossiles ? Comment valoriser les services « climatiques » et environnementaux rendus à la communauté internationale par une meilleure gestion des ressources naturelles des pays ? Comment prendre en compte la vulnérabilité des populations et des biens aux effets du changement climatique ? Que devra être la nouvelle architecture des financements nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques ?

Transition vers une croissance verte : L'expression « croissance verte » lie croissance économique et préservation de l'environnement ; or, quelle signification doit-on donner à ce concept et quels changements structurels faut-il encourager, notamment dans les pays

Modèles de croissance et cohésion sociale

Sécurité alimentaire et agriculture : Pour faire face à la croissance démographique mondiale, sans entraîner de destructions irréversibles de l'environnement (accroissement de la demande face une offre de plus en plus sous contraintes), les systèmes agricoles et alimentaires devront profondément évoluer sous peine de déclencher des flambées de prix chroniques porteuses de déstabilisation sociale. Comment les pays du Sud, qui ont généralement une stratégie de développement orientée

en développement ? Les opportunités de croissance à long terme souvent citées (économies d'énergie, création d'emplois) ne risquent-elles pas de rester lettre morte en raison du coût à court terme de la transition des modèles de production ? Cette question, sensible dans les pays du Nord, est encore plus critique dans les pays du Sud, soumis à des contraintes de moyens plus fortes et ayant d'autres priorités à court terme.

Biodiversité, les bases d'un changement : Si les ressources naturelles et la biodiversité sont un pilier du développement, elles en subissent l'impact négatif, du fait des modes de production et de consommation et de la pression démographique (60 % des écosystèmes permettant la vie sur terre sont déjà dégradés). Les services rendus par les écosystèmes sont indispensables au bien être humain. Dans quelle mesure les bailleurs peuvent-ils promouvoir un développement qui soit respectueux des équilibres écologiques de notre planète ?

sur la croissance et la stabilité des prix (utilisant, par exemple, l'arme de la subvention sur les importations de produits alimentaires), pourront-ils intégrer ces enjeux ? Les modèles durables, liés à des géographies à chaque fois différentes, restent à inventer, selon les représentations propres à chaque société. Quelles seront les mutations à venir des systèmes agraires et des économies agricoles et agroalimentaires ? Quels outils financiers proposer sur les marchés agricoles et pour mieux répondre à la gestion

des risques ? Comment appréhender les interactions entre l'agriculture et les biens mondiaux (climat, biodiversité, etc.) et comment envisager la gestion du triptyque agriculture-eau-alimentation ? Quels outils d'accompagnement pour le développement des territoires ruraux ? Comment financer les filières vivrières prioritaires ?

Education, formation et emploi : A quelques mois de l'échéance 2015, et malgré des progrès importants, les OMD dans le domaine de l'éducation (accès pour tous à l'école et parité garçons/filles) ne seront pas atteints, avec 60 millions d'enfants qui ne sont toujours pas scolarisés. Quelles priorités faut-il se fixer dans ce secteur pour l'après-2015 ? Les progrès enregistrés en termes de scolarisation se sont souvent faits au détriment de la qualité de l'éducation ; qu'a-t-on prévu pour les générations d'enfants achevant aujourd'hui le cycle primaire ? Cette difficulté à atteindre les objectifs initiaux repose la question du rôle assigné à l'école et des priorités choisies (vision intégrée ou cloisonnée des niveaux éducatifs), ainsi que de leur mode de financement, sur lesquels chaque pays a nécessairement des stratégies différentes, selon les représentations qui lui sont propres. Au-delà de l'éducation de base, quels systèmes de formation faut-il concevoir pour répondre aux besoins d'un secteur informel atomisé et peu productif, mais qui conserve un rôle prédominant dans l'économie et l'emploi ? Comment professionnaliser les filières et améliorer l'insertion des diplômés sur le marché du travail ? Quels systèmes de financement promouvoir pour ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur ? La question de la création d'emploi a pris une place critique, spécifique à chaque géographie. En Méditerranée, la compréhension du lien entre croissance et emploi a aujourd'hui une valeur critique et politique.

Gouvernance et croissance longue : Le terme « gouvernance » recouvre des notions diverses de gouvernance politique, financière, administrative, territoriale, juridique, etc. Un consensus s'est diffusé parmi les bailleurs de fonds internationaux qui fait considérer la « bonne gouvernance » comme une condition nécessaire du

décollage économique des pays en développement – sans distinction d'ailleurs des domaines précédents. Or, aucune évidence empirique ne vient soutenir et démontrer le lien de causalité entre « bonne gouvernance » et croissance économique de long terme. On n'a jamais pu observer qu'un pays ait installé la « bonne gouvernance » pour ensuite amorcer son décollage économique. A l'inverse, on constate que les pays émergents, ayant une croissance rapide et durable, sont loin de présenter toutes les caractéristiques de cette « bonne gouvernance ». Comprendre les liens entre gouvernance et croissance suppose que l'on comprenne les relations entre la gouvernance, les configurations institutionnelles et les politiques publiques porteuses de croissance, et les représentations culturelles. Il s'agit de substituer à un discours de référence omniprésent dans la *doxa* internationale une approche universelle plus ouverte, débarrassée de ses préalables. L'aide au développement pourrait ainsi mieux impliquer les élites économiques et politiques dans des stratégies productives.

Démographie, migrations et protection sociale : Peut-on aider les pays à mettre en place les conditions du dividende démographique, et comment peuvent-ils l'utiliser au mieux ? Comment prendre en compte les migrations (internes et internationales) dans les projets d'aide publique au développement (APD) ? Comment les bailleurs peuvent-ils accompagner les politiques publiques sur les migrations ? Comment mobiliser la diaspora pour contribuer au développement des pays d'origine ? La question de la protection sociale apparaît aujourd'hui avec l'émergence d'une classe moyenne mondiale. Une question clé concerne les bases à considérer pour la définition de ces systèmes de protection sociale afin de contribuer au bien-être des populations et donner accès à certains services essentiels comme l'éducation et la santé. Quelles bases de protection sociale proposer et comment financer de tels dispositifs, à la fois vecteurs de justice sociale et réducteurs des chocs économiques, pour qu'ils bénéficient à une population dont la plus grosse part des revenus provient du secteur informel ? Quelles pourraient être les stratégies de promotion de la planification

familiale en Afrique subsaharienne, ou les adaptations des systèmes de couverture des risques maladies et vieillesse en Méditerranée et en Afrique subsaharienne ? Des projets pilotes existent mais un changement d'échelle est nécessaire pour aboutir à une véritable innovation sociale.

Economies ultramarines

Nouveaux modèles pour l'Outre-mer : Malgré des parcours spécifiques, la dynamique de croissance observée au cours des trois dernières décennies dans les économies ultramarines a été stoppée en 2008 sous l'effet de plusieurs crises (économique, sociale, finances publiques), entraînant une progression du chômage et des tensions sociales récurrentes. Quels sont les dynamiques sociodémographiques à l'œuvre dans ces territoires et leurs impacts sur les perspectives économiques et sociales, ainsi que leurs incidences sur les politiques en

Architecture de l'aide et nouveaux financements

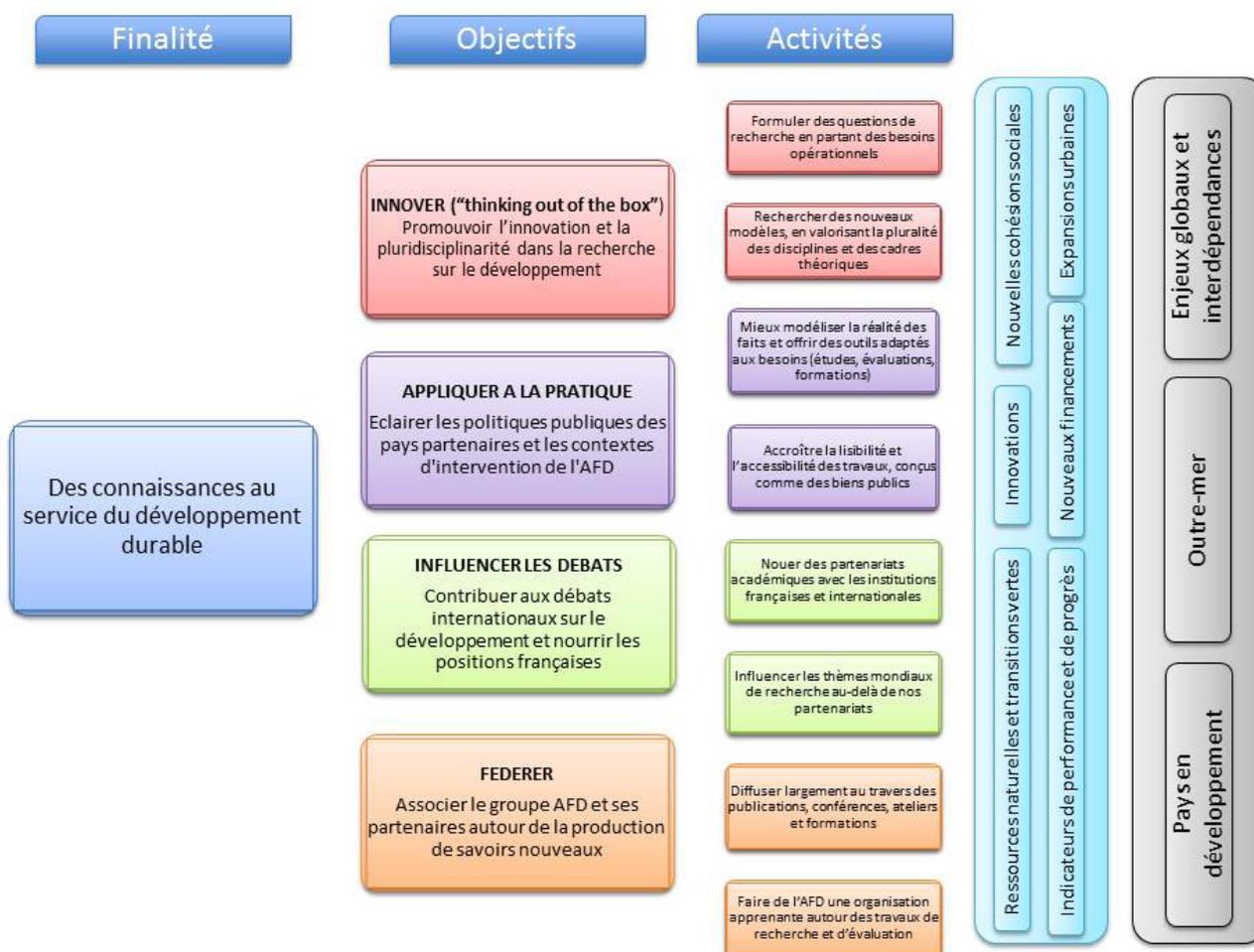
Architecture de l'aide et bailleurs émergents : La montée en puissance des bailleurs émergents en dehors du cadre du CAD – en premier lieu la Chine, le Brésil, l'Inde et la Russie – inquiète les bailleurs traditionnels, pour qui ces nouveaux acteurs ne s'alignent pas suffisamment sur les principes d'efficacité, de transparence, de responsabilité sociale et environnementale et de viabilité de la dette. Une nouvelle architecture de l'aide est en train de se construire sous nos yeux, impliquant davantage de coopérations Sud-Sud. Toutefois, elle laisse craindre aux bailleurs du Nord un affaiblissement des préoccupations de développement durable à l'égard des pays récipiendaires. Quelle est réellement la pratique de ces nouveaux bailleurs ? Quelle stratégie l'AFD doit-elle adopter à leur égard ?

Comment articuler ces stratégies de protection sociale avec l'action des mouvements religieux, eux-mêmes souvent porteurs de politiques de santé reproductive, d'activités d'enseignement, ou même d'une vision sur le progrès et le développement social ?

matière de santé, d'éducation, de logement, d'énergie et d'environnement ? Quels avantages comparatifs les Départements et Collectivités d'Outre-mer (DCOM) peuvent-ils valoriser dans la compétition internationale et, en premier lieu, dans les échanges avec les pays de leurs environnements géographiques immédiats ? Quelle stratégie l'AFD doit-elle mettre en place pour encourager le développement de filières et de niches présentant de réels potentiels en termes d'activités et de création d'emplois ?

Innovations financières : L'analyse des risques, la manière de les limiter et de les financer sans s'écarter de l'objectif de développement nécessitent encore des recherches, des expérimentations et des échanges entre les banques de développement. La tendance à transposer les méthodologies de risques microéconomiques aux risques macroéconomiques peut cacher des risques systémiques supérieurs à la somme des risques microéconomiques éludés. D'où l'intérêt d'approfondir l'usage des outils contra-cycliques et de prendre en compte l'impact structurel des taux élevés, les logiques de long-terme et, notamment pour les assureurs, la forme juridique spécifique des contrats entre personnes de droit public.

Annexe 2. Cadre logique



Source : AFD.

Liste des sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APORDE	<i>African Programme on Rethinking Development Economies</i>
ASSV	Académie des sciences sociales du Vietnam
BOP	<i>Bottom of Pyramid</i>
BPM	Biens publics mondiaux
CAD	Comité d'aide au développement
CEROM	Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer
CGDEV	<i>Center for Global Development</i>
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
DCOM	Départements et Collectivités d'Outre-mer
DFID	<i>Department for International Development</i>
DIAL	Développement, institutions et mondialisation
ECDPM	<i>European Centre for Development Policy Management</i>
EFEO	Ecole française d'Extrême-Orient
EGC	Equilibre général calculable
EUDN	<i>European Development Network</i>

FASOPO	Fonds d'analyse des sociétés politiques
FERDI	Fondation pour les études et recherches sur le développement international
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i>
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques
IDDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales
INED	Institut national d'études démographiques
INECC	<i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i>
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPD	<i>Institutional Profiles Database</i>
IPEA	<i>Instituto de Investigación Económica Aplicada</i>
IRD	Institut de recherche pour le développement
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
LASDEL	Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local
MIT	<i>Massachusetts Institute of Technology</i>
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ODI	<i>Overseas Development Institute</i>
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement

ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
POS	Plan d'orientation stratégique
PSE	Paielement pour service environnemental
PSE	<i>Paris School of Economics</i>
RCT	<i>Randomized Control Trial (assignation aléatoire contrôlée)</i>
SCV	Sous couvert végétal (agriculture)
SOAS	<i>School of Oriental and African Studies</i>
TSE	<i>Toulouse School of Economics</i>
UMIFRE	Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger

Bibliographie

Aglietta, M. et G. Bai (2012), *La Voie chinoise, capitalisme et empire*, Odile Jacob, Paris.

Banque mondiale (2013), *World Development Report 2013, Jobs*, Washington, D.C.

Berry, M., J.C. Moisdon et C. Riveline (1979), « Qu'est-ce que la recherche en gestion ? », *Informatique et gestion*, n°108 et 109, Paris.

Bizberg, I. et B. Théret (2012), « La diversité des capitalismes latino-américains : les cas de l'Argentine, du Brésil et du Mexique », *Revue de la régulation*, n°11, 1er sem. 2012, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Bourguignon, F. (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Seuil, Paris, pp. 17-27, 61-68.

Caratini, S. (à paraître), *Les 7 Cercles, l'odyssée d'un paysan peul*, Editions Thierry Marchaisse, Vincennes.

Caratini, S. (2012), *Les non-dits de l'anthropologie - Suivi de Dialogue avec Maurice Godelier*, Editions Thierry Marchaisse, Vincennes.

Caratini, S. (2005), « Le projet 'Alizés-Electrique' ou les paradoxes du rapport de développement », *Autrepart n°35* : « Les ONG à l'heure de la bonne gouvernance », IRD, Armand Colin.

Cohen, D. (2012), *Homo economicus prophète (égaré) des temps nouveaux*, Albin Michel, Paris.

Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) (2013), Relevé de décisions, 31 juillet 2013, Paris. (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/07-31_Releve_de_decisions_du_Comite_interministeriel_de_la_cooperation_internationale_et_du_developpement_CICID_cle0e5e79.pdf)

Crépon, B., F. Devoto, E. Duflo et W. Parienté (2012), « Evaluation de l'impact du microcrédit en zone rurale au Maroc », *série Ex Post Analyses d'impact*, n°7, AFD, Paris (<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Analyses-impact/07-analyse-impact.pdf>)

Delarue, J., J.D. Naudet et V. Sauvat (2009), « Les évaluations sont-elles utiles ? Revue de littérature sur « Connaissances et décisions », *Notes méthodologiques Ex Post*, n°3, AFD, Paris (<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Notes-methodologiques/03-notes-methodologiques.pdf>)

- Douat, J. (2014), « Innovations et entreprises au Mali », Groupe Vergnet, Ecole de Paris du management, séance du 4 mars.
- Duflo, E. et A. Banerjee (2011), *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, Public Affairs, New York.
- Dumez, H. (2013), *Méthodologie de la recherche qualitative*, Vuibert, Paris.
- Dupuy, J.P. (2012), *L'Avenir de l'économie, sortir de l'économystification*, Flammarion, Paris.
- Elliott, J., H. Gibbons, D. King, A. King et T. Leménager (2014), "Exploring Environmental Complementarity between Types of Protected Areas in Kenya", *Focales*, n°19, AFD, Paris (<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Focales/19-VA-Focales.pdf>)
- Esteban, J., M. Morelli et D. Rohner (2010), "Strategic Mass Killings", Political Economy and Development Seminar, Ecole d'économie de Paris, juin.
- Fukuyama, F. (1992), *The End of History and the Last Man*, Avon Books.
- Ghemawat, P. (2011), *World 3.0: Global Prosperity and How to Achieve It*, Harvard Business Review Press
- Giraud, G. et C. Renouard (dir.) (2009), *Vingt propositions pour réformer le capitalisme*, Flammarion, Paris.
- Giraud, P.N. (1996), *L'inégalité du monde, économie du monde contemporain*, Gallimard, Paris, pp. 264-281.
- Goodharts, C.A.E. (1975), "Monetary Relationships: A view from Threadneedle Streets", *Papers in Monetary Economics*, Vol. 1, Reserve Bank of Australia.
- Guillou, M. et G. Matheron (2011), *9 milliards d'hommes à nourrir, un défi pour demain*, Bourin éditeur.
- Henry, A. (1991), « Vers un modèle du management africain », *Cahiers d'Etudes africaines*, 124, XXXI-4, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.
- Iribarne (d'), P. (2013), " *National Cultures and Evaluation, an Interpretative Approach* ", Opening plenary session, European Accounting Association, 36th Annual Congress, mai, Paris-Dauphine.
- Iribarne (d'), P. (2012), *L'envers du moderne, conversations avec Julien Charnay*, CNRS éditions, pp.144-154.
- Jullien, F. (2008), *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Fayard, Paris, pp. 31-38.
- Kaplan, A. (1964), *The Conduct of Inquiry: Methodology for Behavioral Science*, Chandler Publishing, San Francisco.

- Kohli, A. (2006), "Politics of Economic Growth in India, 1980-2005, Part 1 & Part 2", *Economic and Political Weekly*, Vol-XCI N°13, April 1, Vol-XCI N° 14, April 8, Mumbai.
- Lévi-Strauss, C. (1971), « Race et culture » in *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 23, pp. 647-666.
- North, D.C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- North, D.C. J.J. Wallis et B.R. Weingast (2009), *Violence and Social Orders, A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge University Press.
- Orléan, A. (2011), *L'empire de la valeur, refonder l'économie*, Seuil, Paris.
- Pattanaik, D. (2013), *Business Sutra, A Very Indian Approach to Management*, Aleph Book.
- Reiffers, J.L et N. Vincent (2013), « Mission sur la valorisation de la production de connaissances à l'AFD », Rapport à la direction générale de l'AFD, Mars.
- Revel, C. (2013), « Développer une influence normative internationale stratégique pour la France », Rapport remis à N. Bricq, ministre du Commerce extérieur, janvier, Paris (<http://www.intelligence-economique.gouv.fr/>)
- Rockström, J., W. Steffen, K. Noone, A. Persson, F.S. Chapin, E.F. Lambin, T.M. Lenton, M. Scheffer, C. Folke, H.J. Schellnhuber, B. Nykvist, C.A. de Wit, T. Hughes, S. van der Leeuw, H. Rodhe, S. Sörlin, P.K. Snyder, R. Costanza, U. Svedin, M. Falkenmark, L. Karlberg, R.W. Corell, V.J. Fabry, J. Hansen, B. Walker, D. Liverman, K. Richardson, P. Crutzen et J.A. Foley (2009), "A Safe Operating Space for Humanity", *Nature* 461, 472-475.
- Samyn, J.M., J. Gasana, E. Pousse et F. Pousse (2011), « Secteur forestier dans les pays du Bassin du Congo : 20 ans d'interventions de l'AFD », *Evaluation ex post*, AFD, Paris (<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Evaluations-conjointes/Congo-forets-evaluation-conjointe.pdf>)
- Séverino, J.M. et O. Ray (2011), *Le grand basculement, la question sociale à l'échelle mondiale*, Odile Jacob, Paris.
- Todd, E. (1984), *L'enfance du monde*, Seuil, Paris.
- Valerian, F. (2011), *Crise dans la gouvernance, éthique des affaires et recherche du profit*, Eska, Paris.
- Vilani, C. (2012), *Théorème vivant*, Grasset, Paris.
- Zoellick, R.B. (2011), "Beyond aid", discours à George Washington University, Banque mondiale (<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:23000133~pagePK:34370~piPK:42770~theSitePK:4607,00.html>)

Zoellick, R.B. (2010), "*Democratizing Development Economics*", discours à George Washington University, Banque mondiale, septembre (<http://www.worldbank.org/en/news/speech/2010/09/29/democratizing-development-economics>)

Film

Lallier, C. (1999), *Nioro du Sahel, une ville sous tension*, Europimages (http://www.dailymotion.com/video/xdx0mm_nioro-du-sahel-une-ville-sous-tensi_school)

Série Documents de travail / Working Papers Series

Publiés depuis janvier 2009 / published since January 2009

Les numéros antérieurs sont consultables sur le site : <http://recherche.afd.fr>

Previous publications can be consulted online at: <http://recherche.afd.fr>

- N° 78 « L'itinéraire professionnel du jeune Africain » - Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders Africains sur les dispositifs de formation professionnelle post-primaire
Richard Walther, consultant ITG, Marie Tamoifo, porte-parole de la jeunesse africaine et de la diaspora
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - janvier 2009.
- N° 79 Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard, DIAL - février 2009.
- N° 80 Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc
Richard Walther, Consultant ITG
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - mars 2009.
- N° 81 *Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries*
Emmanuelle Auriol, Toulouse School of Economics, Sara Biancini, Université de Cergy-Pontoise, THEMA,
Comments by : Yannick Perez and Vincent Rious - April 2009.
- N° 82 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 1. Mesures de la « richesse totale » et soutenabilité du développement de la Nouvelle-Calédonie
Clément Brelaud, Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, AFD - juin 2009.
- N° 83 The Global Discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection
Olivier Charnoz, AFD - July 2009.
- N° 84 *Community Participation in Biodiversity Protection: an Enhanced Analytical Framework for Practitioners*
Olivier Charnoz, AFD - August 2009.
- N° 85 Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?
Aymeric Blanc, Jérémie Cavé, LATTIS, Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil
Contact : Aymeric Blanc, AFD - août 2009.
- N° 86 Les transports face aux défis de l'énergie et du climat
Benjamin Dessus, Global Chance.
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 87 Fiscalité locale : une grille de lecture économique
Guy Gilbert, professeur des universités à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan
Contact : Réjane Hugounenq, AFD - septembre 2009.
- N° 88 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire
Richard Walther, expert AFD avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar)
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - octobre 2009.

- N° 89 Présentation de la base de données. Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Institutional Profiles Database III - Presentation of the Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)
Denis de Crombrughe, Kristine Farla, Nicolas Meisel, Chris de Neubourg, Jacques Ould Aoudia, Adam Szirmai
Contact : Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD - décembre 2009.
- N° 90 Migration, santé et soins médicaux à Mayotte Sophie Florence, Jacques Lebas, Pierre Chauvin, Equipe de recherche sur les déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins UMRS 707 (Inserm - UPMC)
Contact : Christophe Paquet, AFD - janvier 2010.
- N° 91 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 2. Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques
Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco
Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, AFD - janvier 2010.
- N° 92 *Community Participation Beyond Idealisation and Demonisation: Biodiversity Protection in Soufrière, St. Lucia*
Olivier Charnoz, AFD - January 2010.
- N° 93 *Community Participation in the Pantanal, Brazil: Containment Games and Learning Processes*
Participation communautaire dans le Pantanal au Brésil : stratégies d'endiguement et processus d'apprentissage
Olivier Charnoz, AFD - février 2010.
- N° 94 Développer le premier cycle secondaire : enjeu rural et défis pour l'Afrique subsaharienne
Alain Mingat et Francis Ndem, IREDU, CNRS et université de Bourgogne
Contact : Jean-Claude Balmès, département Education et formation professionnelle, AFD - avril 2010
- N° 95 Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché
Catherine Araujo Bonjean, Stéphanie Brunelin, Catherine Simonet, CERDI - mai 2010.
- N° 96 La Thaïlande : premier exportateur de caoutchouc naturel grâce à ses agriculteurs familiaux
Jocelyne Delarue, AFD - mai 2010.
- N° 97 Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique
Francoise Cros, Jean-Marie de Ketele, Martial Dembélé, Michel Develay, Roger-François Gauthier, Najoua Ghriss, Yves Lenoir, Augustin Murayi, Bruno Suchaut, Valérie Tehio - juin 2010.
- N° 98 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Les conclusions d'une enquête terrain au Burkina Faso
Richard Walther, Boubakar Savadogo, consultants en partenariat avec le Pôle de Dakar/UNESCO-BREDA.
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - juin 2010.
- N° 99 *Private Sector Participation in the Indian Power Sector and Climate Change*
Shashanka Bhide, Payal Malik, S.K.N. Nair, Consultants, NCAER
Contact: Aymeric Blanc, AFD - June 2010.
- N° 100 Normes sanitaires et phytosanitaires : accès des pays de l'Afrique de l'Ouest au marché européen - Une étude empirique
Abdelhakim Hammoudi, Fathi Fakhfakh, Cristina Grazia, Marie-Pierre Merlateau.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - juillet 2010.
- N° 101 Hétérogénéité internationale des standards de sécurité sanitaire des aliments : Quelles stratégies pour les filières d'exportation des PED ? - Une analyse normative
Abdelhakim Hammoudi, Cristina Grazia, Eric Giraud-Héraud, Oualid Hamza.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - juillet 2010.

- N° 102 Développement touristique de l'outre-mer et dépendance au carbone
Jean-Paul Ceron, Ghislain Dubois et Louise de Torcy.
Contact : Valérie Reboud, AFD - octobre 2010.
- N° 103 Les approches de la pauvreté en Polynésie française : résultats et apports de l'enquête sur les conditions de vie en 2009
Javier Herrera, IRD-DIAL, Sébastien Merceron, Insee.
Contact : Cécile Valadier, AFD - novembre 2010.
- N° 104 La gestion des déchets à Coimbatore (Inde) : frictions entre politique publique et initiatives privées
Jérémy Cavé, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTTS), CNRS - décembre 2010.
- N° 105 Migrations et soins en Guyane - Rapport final à l'Agence Française de Développement dans le cadre du contrat AFD-Inserm
Anne Jolivet, Emmanuelle Cadot, Estelle Carde, Sophie Florence, Sophie Lesieur, Jacques Lebas, Pierre Chauvin
Contact : Christophe Paquet, AFD - décembre 2010.
- N° 106 Les enjeux d'un bon usage de l'électricité : Chine, Etats-Unis, Inde et Union européenne
Benjamin Dessus et Bernard Laponche avec la collaboration de Sophie Attali (Topten International Services), Robert Angioletti (Ademe), Michel Raoust (Terao)
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - février 2011.
- N° 107 Hospitalisation des patients des pays de l'Océan indien - Prises en charges spécialisées dans les hôpitaux de la Réunion
Catherine Dupilet, Dr Roland Cash, Dr Olivier Weil et Dr Georges Maguerez (cabinet AGEAL)
En partenariat avec le Centre Hospitalier Régional de la Réunion et le Fonds de coopération régionale de la Réunion
Contact : Philippe Renault, AFD - février 2011.
- N° 108 *Peasants against Private Property Rights: A Review of the Literature*
Thomas Vendryes, Paris School of Economics - February 2011.
- N° 109 Le mécanisme REDD+ de l'échelle mondiale à l'échelle locale - Enjeux et conditions de mise en oeuvre ONF International
Contact : Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - mars 2011.
- N° 110 L'aide au Commerce : état des lieux et analyse
Aid for Trade: A Survey
Mariana Vijil, Marilyne Huchet-Bourdon et Chantal Le Mouël, Agrocampus Ouest, INRA, Rennes.
Contact : Marie-Cécile Thirion, AFD - avril 2011.
- N° 111 Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle
Sandra Barlet et Christian Baron, GRET
Contact : Nicolas Lejosne, AFD - avril 2011.
- N° 112 Charbon de bois et sidérurgie en Amazonie brésilienne : quelles pistes d'améliorations environnementales ?
L'exemple du pôle de Carajas
Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Gabrielle Piketty, Cirad, UMR Marchés
Contact : Tiphaine Leménager, département de la Recherche, AFD - avril 2011.
- N° 113 Gestion des risques agricoles par les petits producteurs Focus sur l'assurance-récolte indicielle et le warrantage
Guillaume Horréard, Bastien Oggeri, Ilan Rozenkopf sous l'encadrement de : Anne Chetaille, Aurore Duffau, Damien Lagandré
Contact : Bruno Vindel, département des Politiques alimentaires, AFD - mai 2011.
- N° 114 Analyse de la cohérence des politiques commerciales en Afrique de l'Ouest
Jean-Pierre Rolland, Arlène Alpha, GRET
Contact : Jean-René Cuzon, département PSP, AFD - juin 2011

- N° 115 L'accès à l'eau et à l'assainissement pour les populations en situation de crise : comment passer de l'urgence à la reconstruction et au développement ?
Julie Patinet (Groupe URD) et Martina Rama (Académie de l'eau),
sous la direction de François Grünewald (Groupe URD)
Contact : Thierry Liscia, département du Pilotage stratégique et de la Prospective, AFD
- N° 116 Formation et emploi au Maroc : état des lieux et recommandations
Jean-Christophe Maurin et Thomas Mélonio, AFD - septembre 2011.
- N° 117 *Student Loans: Liquidity Constraint and Higher Education in South Africa*
Marc Gurgand, Adrien Lorenceau, Paris School of Economics
Contact: Thomas Mélonio, AFD - September 2011.
- N° 118 Quelles(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature
Dominique Darbon, IEP Bordeaux, Comi Toulabor, LAM Bordeaux
Contacts : Virginie Diaz et Thomas Mélonio, AFD - décembre 2011.
- N° 119 Les réformes de l'aide au développement en perspective de la nouvelle gestion publique
Development Aid Reforms in the Context of New Public Management
Jean-David Naudet, AFD - février 2012.
- N° 120 *Fostering Low-Carbon Growth Initiatives in Thailand*
Contact: Cécile Valadier, AFD - February 2012
- N° 121 Interventionnisme public et handicaps de compétitivité : analyse du cas polynésien
Florent Venayre, Maître de conférences en sciences économiques, université de la Polynésie française et LAMETA, université de Montpellier
Contacts : Cécile Valadier et Virginie Olive, AFD - mars 2012.
- N° 122 Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne : retours d'expérience et approches innovantes
Anjali Shanker (IED) avec les contributions de Patrick Clément (Axenne), Daniel Tapin et Martin Buchsenschutz (Nodalys Conseil)
Contact : Valérie Reboud, AFD - avril 2012.
- N° 123 *Assessing Credit Guarantee Schemes for SME Finance in Africa: Evidence from Ghana, Kenya, South Africa and Tanzania*
Angela Hansen, Ciku Kimeria, Bilha Ndirangu, Nadia Oshry and Jason Wendle, Dalberg Global Development Advisors
Contact: Cécile Valadier, AFD - April 2012.
- N° 124 Méthodologie PEFA et collectivités infranationales : quels enseignements pour l'AFD ?
Contacts : Frédéric Audras et Jean-François Almanza, AFD - juillet 2012
- N° 125 *High Returns, Low Attention, Slow Implementation: The Policy Paradoxes of India's Clean Energy Development*
Ashwini Swain, University of York,
Contact : Olivier Charnoz, PhD, AFD - July 2012
- N° 126 *In Pursuit of Energy Efficiency in India's Agriculture: Fighting 'Free Power' or Working with it?*
Ashwini Swain, University of York,
Contact : Olivier Charnoz, PhD, AFD - August 2012
- N° 127 L'empreinte écologique et l'utilisation des sols comme indicateur environnemental : quel intérêt pour les politiques publiques ?
Jeroen van den Bergh, Universitat Autònoma de Barcelona,
Contact : Fabio Grazi, département de la Recherche, AFD - octobre 2012

- N° 128 *China's Coal Methane: Actors, Structures, Strategies and their Global Impacts*
Ke Chen, Research consultant & Olivier Charnoz, PhD, AFD - November 2012
- N° 129 Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer ?
Une approche par l'indice de développement humain
Olivier Sudrie, cabinet DME
Contact : Vincent Joguet, AFD - novembre 2012
- N° 130 Taille des villes, urbanisation et spécialisations économiques
Une analyse sur micro-données exhaustives des 10 000 localités maliennes
Claire Bernard, Sandrine Mesplé-Somps, Gilles Spielvogel, IRD, UMR DIAL,
Contact : Réjane Hugounenq, AFD - novembre 2012
- N° 131 Approche comparée des évolutions économiques des Outre-mer français sur la période 1998-2010
Croissance économique stoppée par la crise de 2008
Claude Parain, INSEE, La Réunion, Sébastien Merceron, ISPF, Polynésie française
Contacts : Virginie Olive et Françoise Rivière, économistes, AFD - mars 2013
- N° 132 Equilibre budgétaire et solvabilité des collectivités locales dans un environnement décentralisé
Quelles leçons tirer des expériences nationales ?
Guy GILBERT, Professeur émérite ENS Cachan, CES-PSE, François VAILLANCOURT, Université de Montréal, Québec, Canada
Contact : Réjane Hugounenq, AFD - avril 2013
- N° 133 Les politiques d'efficacité énergétique en Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande et Vietnam
Loïc Chappoz et Bernard Laponche, Global Chance
Contact : Nils Devernois, AFD - avril 2013
- N° 134 South-South cooperation and new agricultural development aid actors in western and southern Africa
China and Brazil - Case studies
Jean-Jacques Gabas, CIRAD, UMR ARTDev et Frédéric Goulet, CIRAD, UMR Innovation
- N° 135 L'économie politique et la gestion territoriale des services environnementaux
Bernard Dafflon, université de Fribourg (Suisse)
Contact : Réjane Hugounenq, AFD - juin 2013
- N° 136 Séminaire AFD, Mali : une contribution de la recherche française et européenne, vendredi 12 avril 2013
Contact : François Gaulme, AFD - janvier 2014
- N° 137 Evaluer l'impact des instruments financiers en faveur des entreprises
Olivier Cadot, Université de Lausanne, FERDI et CEPREMAP, Anne-Célia Disdier et Akiko Suwa-Eisenmann, Paris School of Economics, INRA et CEPREMAP, Julien Gourdon, CEPII et CEPREMAP, Jérôme Héricourt, EQUIPPE-Universités de Lille, CES-Université de Paris 1 et CEPII
Contact : Bertrand Savoye, AFD - mars 2014
- N° 138 Une réévaluation de l'objectif de scolarisation primaire universelle sous l'angle des acquis scolaires
Nadir Altinok^{1,2}, Jean Bourdon¹
¹ IREDU (Institut de recherche sur l'éducation) - université de Bourgogne, CNRS
² BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée) - université de Lorraine, CNRS
Contact : Véronique Sauvat, AFD - juillet 2014

- N° 139 Indicateurs d'impact des projets de gestion durable des terres, de lutte contre la dégradation des terres et la désertification, Partie 1
Isabelle Amsallem, Agropolis Productions, Marc Bied-Charreton, Centre d'études des territoires, de la mondialisation et des vulnérabilités de l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines (CEMOTEV/UVSQ), Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD)
Contact : Constance Corbier-Barthaux, AFD - mai 2014